

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport
d'activité
2014



Sommaire

Tableau de bord	4
Organisation	6
Fonctionnement des instances	6
Equipe technique	6
Chiffres clés	6
Zoom sur... 30 ans d'opérations de reboisement	8
Eau	10
Animation du contrat de delta Camargue	10
Gestion concertée des eaux et ouvrages hydrauliques	10
Organisation et animation de la Commission exécutive de l'eau (CEDE)	10
Elaboration d'une stratégie d'éducation à l'eau en Camargue	10
Mise en place d'un réseau de suivi des eaux et milieux aquatiques	11
Littoral et milieu marin	12
Réserve marine dans le golfe de Beauduc (cantonement de pêche)	12
Zone de protection de biotope de la pointe de Beauduc	13
Diagnostic des pratiques des conchyliculteurs de Carreau et projets de valorisation	13
Espaces naturels	14
Espèces patrimoniales	14
LIFE + MC SALT	14
Etangs et marais de Camargue	14
Plan de gestion du domaine de la Palissade	14
Ecogardes	15
Natura 2000	15
Patrimoine culturel	16
Créations contemporaines	16
Programmation culturelle et pédagogique du Musée de la Camargue	16
Paysage, Habitat, Urbanisme	18
Valorisation de l'observatoire photographique du paysage	18
Conseil architectural et paysager	18
Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme - volet 2	18
Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti	18
Agriculture - Elevage	19
Concours général agricole des prairies fleuries	19
Point de vente collectif au Mas du Sonnailler - Maison des produits de Camargue	19
Tourisme	20
Projet Interparcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur	20
Gouvernance	21
Concertation à Salin-de-Giraud "Gérons ensemble notre environnement"	21
Démarche participative du Conseil de Parc	21
Coopération	21
Coopération LEADER : réseau d'écoacteurs des réserves de biosphère	21
Éducation au territoire	22
Information	23
Panorama des outils numériques du Parc	23
Suivi évaluation de la charte & du territoire	24
La presse en a parlé	26
Annexes	28



L'année 2014 a été l'occasion pour le Parc naturel régional de Camargue de confirmer son engagement dans la gestion des 7 000 hectares que le Conservatoire du Littoral lui a confiés. Il a confirmé également son implication dans la gestion de la Réserve marine du golfe de Beauduc en expérimentant des dispositifs favorisant la survie des juvéniles de poisson.

Cette année a aussi été celle des bilans, notamment celui des 30 ans d'une politique de reboisement à travers diverses actions dont la plus ancienne qui mobilise chaque année une cinquantaine d'habitants pour planter des arbres dans leurs propriétés. Ainsi, depuis 1984, le Parc a distribué près de 250 000 arbres à 2 300 planteurs volontaires.

Dans le domaine de l'eau, les actions ont porté sur la restauration du fonctionnement hydraulique des milieux naturels confiés au Parc. La participation aux différentes commissions de l'eau, la mise en place d'un réseau de suivi des eaux et des milieux aquatiques, ainsi que l'élaboration d'une stratégie d'éducation à l'eau, ont été les points forts pour l'année 2014.

Riches d'une programmation culturelle et pédagogique, les sites d'accueil du public du Domaine de la Palissade et du Musée de la Camargue, tous deux gérés par le Parc, ont proposé une offre diversifiée, pour une éducation au territoire et à l'environnement auprès d'un public toujours plus nombreux.

Le Musée de la Camargue a même eu l'occasion et l'honneur de "s'exporter" en Chine vers le Musée national des zones humides de Hangzhou, où l'exposition "Le fil de l'eau, le fil du temps" a été reproduite et appréciée par plus de 50 000 visiteurs.

L'année 2014 est également celle des démarches participatives, dont la concertation engagée avec des habitants de Salin-de-Giraud qui, dans le cadre d'un groupe de réflexion, élaborent des projets de valorisation de leur village et des espaces naturels associés. Une évaluation participative de l'action du Parc est engagée, ainsi que des ateliers ouverts à toutes les bonnes volontés, pour faire mieux connaître et mieux comprendre les enjeux du territoire.

La fête des Parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est déroulée cette année pour le Parc de Camargue au Mas de la Cure, siège de la Maison du cheval Camargue et a été l'occasion de fêter les 50 ans de l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue.

2014 a également été marquée suite aux élections municipales par un renouvellement partiel des élus des communes délégués à notre Syndicat mixte de gestion. Les nouveaux élus ont su immédiatement s'impliquer dans la vie de notre structure et je tiens à les en remercier.

Enfin, je veux exprimer toute ma reconnaissance aux partenaires qui accompagnent le Parc pour lui permettre de conduire la diversité des actions qui ont été réalisées en 2014 : l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, les communautés d'agglomérations Arles-Crau-Camargue-Montagnette et Ouest Provence, ainsi que les communes d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port Saint Louis du Rhône.

Le Président
David Grzyb

Suivi de la mise en oeuvre de la charte

Tableau de bord

		2011	2012	2013	2014	Evolution		
						2013/2014	2011/2014	
Suivi des opérations	Nombre d'opérations conduites par an		61	69	65	68	↔	↔
	opérations en cours		34	38	38	41	↔	↔
	achevées techniquement dans l'année		27	31	27	27	↔	↔
	Taux d'opérations achevées techniquement qui sont réalisées dans un délai de moins de 2 ans		85%	80%	81%	59%	↘	↘
	Opérations votées par le Comité syndical		27	46	43	38	↘	↔
	Opérations clôturées en recettes et dépenses	nombre	17	10	27	26	↘	↔
		dépenses réalisées	580 000 €	460 000 €	1 290 000 €	1 015 723 €	↘	↔
		taux de réalisation des dépenses (1)	92%	93%	92%	92%	→	→
		dépense moyenne par opération	34 000 €	45 000 €	47 000 €	41 000 €	↘	↔
		écart type	27 000 €	52 000 €	72 000 €	68 000 €	↔	↔
		dépense minimale (hors opérations 100% animation/ingénierie)	1 300€	9 000 €	164 €	600 €	↔	↔
		dépense maximale	99 000 €	155 000 €	344 000 €	314 000 €	↘	↔
	Part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc		77%	81%	80%	85%	↗	↗
	Part des opérations impliquant les instances consultatives		76%	49%	55%	55%	↔	↘
Nombre de conventions de partenariat signées		66	59	51	33	↘	↘	
Part des opérations avec convention		77%	72%	75%	68%	↘	↘	
Organisation du Parc	Instances consultatives	nombre d'instances	14	14	14	14	↔	↔
		nombre de réunions	48	25	30	25	↘	↘
		taux de participation moyen	40%	31%	30%	35%	↗	↘
	Comité syndical	nombre de réunions avec délibérations	6	5	5	5*	↔	↔
		nombre de délibérations votées	97	95	87	97	↔	↔
		taux de participation	80%	72%	65%	70%	↗	↘
		part des femmes (2) déléguées (dont titulaires)	21,8%	21,8%	24,6%	26%	↔	↔
	Equipe technique	ETP	37,81	41,08	41,82	55	↗	↗
		nombre d'agents	50	54	54	66	↔	↔
		personnel permanent	34	33	34	46	↔	↔
		charges de personnel	1 654 432 €	1 770 015 €	1 839 794 €	2 285 037 €	↗	↗
Budget	Crédits votés		4 172 700 €	10 076 500 € (3)	10 030 661 €	7 262 490 €	↘	↗
	Crédits consommés	dépenses réalisées	3 533 289 €	3 639 713 €	4 537 449 €	4 760 791 €	↗	↗
		recettes perçues	4 228 092 €	3 910 758 €	4 340 279 €	4 152 945 €	↘	↘
	Dotations statutaires de fonctionnement		1 600 875 €	1 646 800 €	1 647 659 €	1 669 212 €	↗	↗
	Financements du programme d'actions		1 435 591 €	1 737 000 €	1 633 900 €	992 132 €	↘	↘
	Résultat de clôture du compte administratif		85 771 €	324 431 €	625 646 €	237 871 €	↘	↗

* Deux autres réunions du comité syndical - non comptabilisées ici car elles n'ont pas fait l'objet de délibérations - ont eu un taux de participation moyen de 43,5%



évolution normale



indicateurs secondaires



évolution favorable



évolution qui appelle à la vigilance

(1) = dépenses réalisées/dépenses prévues

(2) d'ici 2018, la loi Sauvadet de mars 2012 prévoit la mise en place dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière d'un quota de représentation de 40% d'un des deux sexes dans tous les conseils d'administration ou organes équivalents des établissements publics administratifs

(3) = depuis 2012, les crédits votés concernent la totalité du programme d'actions dont certaines peuvent être sur plusieurs années.

Des constats...

- 1 La méthode de calcul (qui rattache les opérations à l'année civile) et la meilleure anticipation de la programmation de 10 opérations annuelles en fonctionnement (objet d'une convention avec le Conseil régional) expliquent cette baisse.
- 2 La part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc continue de croître; le Parc est reconnu comme animateur de politiques publiques sur son territoire.
- 3 La baisse s'explique par la part croissante des marchés publics dans le programme d'action du Parc qui se sont substitués aux conventions passées avec les prestataires.
- 4 Depuis 2011 le taux de participation a baissé. La participation ne parvient pas à retrouver le niveau qu'elle avait connu au moment de la révision de la charte.
- 5 L'intégration en janvier 2014 des agents du syndicat mixte de gestion du domaine de la Palissade suite à la mutualisation, explique la forte augmentation des effectifs/ETP.
- 6 Le montant encore élevé en 2014 se justifie par les programmes d'investissement et par l'intégration du budget de l'ancien syndicat mixte de la Palissade.
- 7 La baisse observée s'explique par la non perception dans l'exercice budgétaire des recettes liées au programme d'action en fonctionnement.
Elle sous-tend une augmentation de la part d'autofinancement du Parc.



... et des préconisations

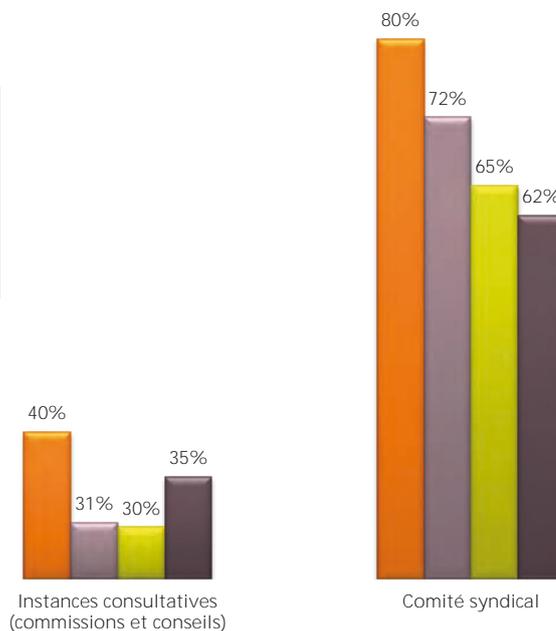
- 1 Sécuriser la programmation des actions au moyen de conventions pluriannuelles avec d'autres bailleurs et poursuivre les efforts d'anticipation dans la programmation.
- 2 Rechercher de nouveaux maîtres d'ouvrage.
- 3 Développer les compétences dans les procédures de marché public.
- 4 Trouver de nouveaux modes de participation pour développer la coresponsabilité dans la conduite des projets.
Partager les résultats des actions en cours ou finalisées.
- 5 Maîtriser les effectifs.
Intégrer les nouvelles missions induites par la mutualisation.
- 6 Améliorer la maîtrise des dépenses et pérenniser les dotations statutaires et participations au fonctionnement du syndicat mixte.
Echelonner dans le temps les projets en investissement.
- 7 Rechercher de nouveaux partenaires financiers porteurs de projets et augmenter l'emprunt de trésorerie.

Fonctionnement des instances¹

► Bilan de la mise en oeuvre de la charte Evolution de l'activité des instances du Parc et du Comité syndical entre 2011 et 2014

Chiffres clés

25	réunions des instances consultatives du Parc
35%	taux de participation moyen
64	organismes membres du conseil de Parc
7	contrats aidés
12	agents supplémentaires
14	stagiaires

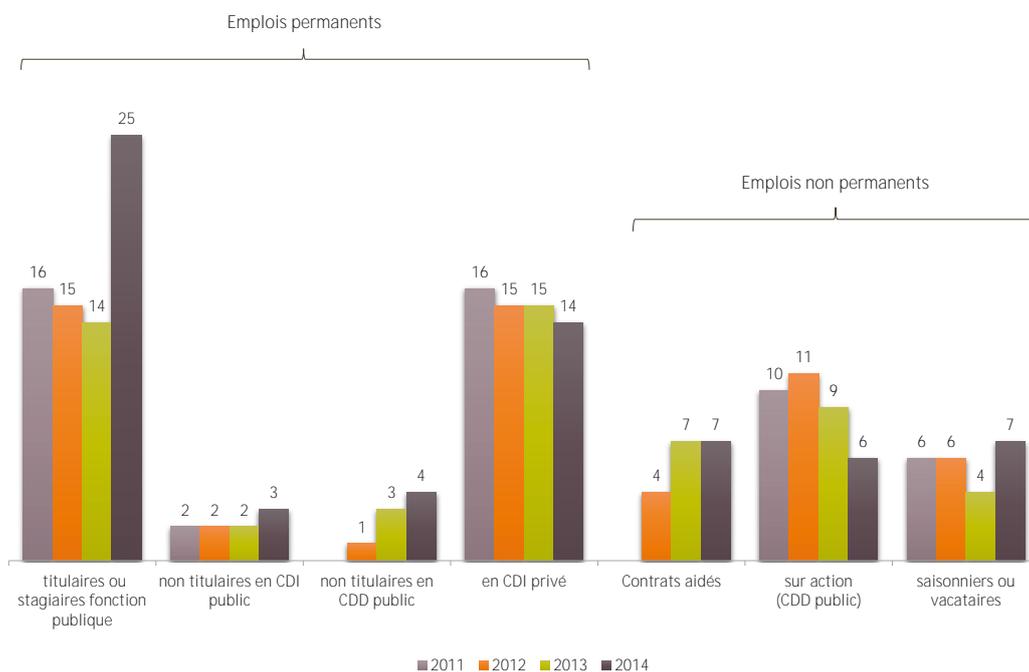


■ taux de participation 2011 ■ taux de participation 2012 ■ taux de participation 2013 ■ taux de participation 2014

Equipe technique²

Personnel permanent				Personnel non permanent			Total	ETP
titulaires ou stagiaires fonction publique	relevant du droit public non titulaires (CDI public)	relevant du droit public non titulaires (CDD publics ou contractuels)	relevant du droit privé (CDI privé)	contrats aidés	CDD publics et contractuels	saisonniers ou vacataires		
25	3	4	14	7	6	7	66	55
46				20				
Charges de personnel en 2014 : 2 285 037 €								

► Evolution des effectifs du Parc par catégorie depuis 2011



1. et 2. Compositions en annexe

Tableau de bord de suivi du budget

► Budget prévisionnel

Crédits votés	
Fonctionnement	4 885 824 €
Investissement	2 376 666 €
Total crédits ouverts	7 262 490 €

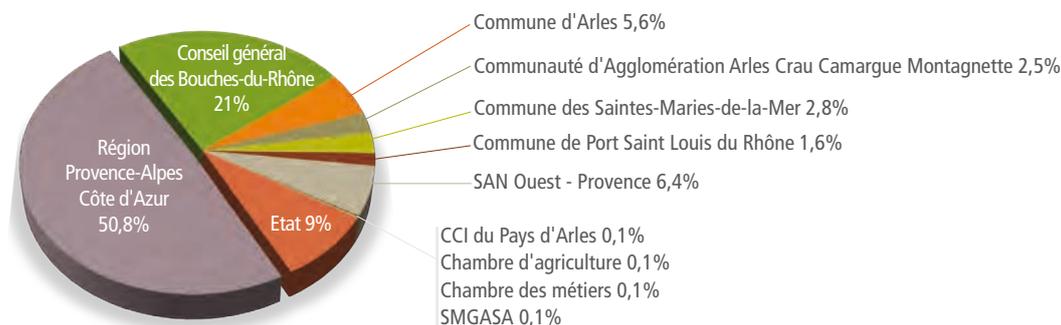
► Budget réalisé

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses réalisées	3 822 414 €	938 378 €
Recettes réalisées	3 491 139 €	661 805 €
Résultat de l'exercice	-331 274 €	-276 572 €
Excédent ou déficit reporté année N-1	531 658 €	118 802 €
Résultat global	200 383 €	-157 770 €
Résultat de clôture	42 614 €	
Reste à réaliser	195 257 €	
Résultat de clôture avec reste à réaliser	237 871 €	

Dotations et participations en fonctionnement

Suite à la fusion entre le syndicat mixte du domaine de la Palissade et le Parc, les dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2014 s'élève à 3 822 414 € en fonctionnement. Les dotations statutaires historiques ont progressé de 1,3% par rapport à 2013. Il faut noter le maintien de la participation du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de la ville d'Arles pour le domaine de la Palissade avec une augmentation de 2 % par rapport à 2013.

► Répartition des dotations statutaires perçues des structures membres du comité syndical et de l'Etat



Montant total : 1 669 212 €

Participations au programme d'actions :

992 132 € ont été consacrés à la mise en œuvre du programme d'actions 2014.

La part de l'Etat, soit 39 %, porte essentiellement sur le financement de l'animation des sites NATURA 2000, qui représentent plus de 230 000 ha cumulés. L'Etat apporte également une aide de 87 601 € sur l'exercice 2014 au travers des dispositifs emploi d'avenir et des contrats d'accompagnement à l'emploi.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est intervenue à hauteur de 39,6 % dans le financement des opérations conduites par le Parc.

Le Conseil départemental et la ville d'Arles interviennent respectivement à hauteur de 8,45 % et 3,5 %.

L'Agence de l'eau finance des missions en lien avec la gestion de l'eau et des milieux humides, permettant le maintien de 4 postes permanents au Parc, soit 5 % du budget de fonctionnement.

Les investissements réalisés en 2014 :

Le Parc a poursuivi son programme d'investissement ambitieux pour le territoire, notamment par la réalisation de la maison des produits de Camargue pour laquelle 472 292 € ont été engagés, la mise en place de modules facilitateurs pour les juvéniles de poisson dans la réserve marine du golfe de Beauduc pour 82 320 € et les travaux hydrauliques pour améliorer la circulation des eaux sur le site des étangs et marais de salins de Camargue pour 69 620 €.

Soulignons la part importante que représentent les financements européens et le mécénat dans la programmation de ces projets.

Zoom sur ... 30 ans d'opérations de reboisement



Le Parc mène depuis 30 ans une politique de reboisement à travers diverses actions. La plus ancienne consiste à distribuer aux habitants et aux propriétaires fonciers des essences adaptées aux caractéristiques écologiques de la Camargue.

Cette opération contribue à améliorer le cadre de vie de chacun, en restaurant les haies et boisements disparus ou amoindris au fil du temps et des usages.

C'est aussi un moyen efficace de préserver la faune utilisatrice de ces milieux et de lutter contre l'émergence d'espèces invasives au détriment d'espèces locales.

Plantés par la population locale, ces jeunes arbres sont destinés à enrayer le dépérissement des zones boisées, occasionné par les maladies, telles que la graphiose de l'orme, le pourridié et le chancre cortical, l'action de l'homme - par le défrichage ou l'utilisation de pesticides - et de certaines catastrophes naturelles, telles que les inondations.

La finalité de l'opération, si elle n'est pas de reverdir toute la Camargue, réside dans le fait de sensibiliser la population à la nécessité de protéger et de respecter les espaces boisés et, par voie de conséquence, les fragiles écosystèmes qui en dépendent.

Chiffres clés des espaces boisés

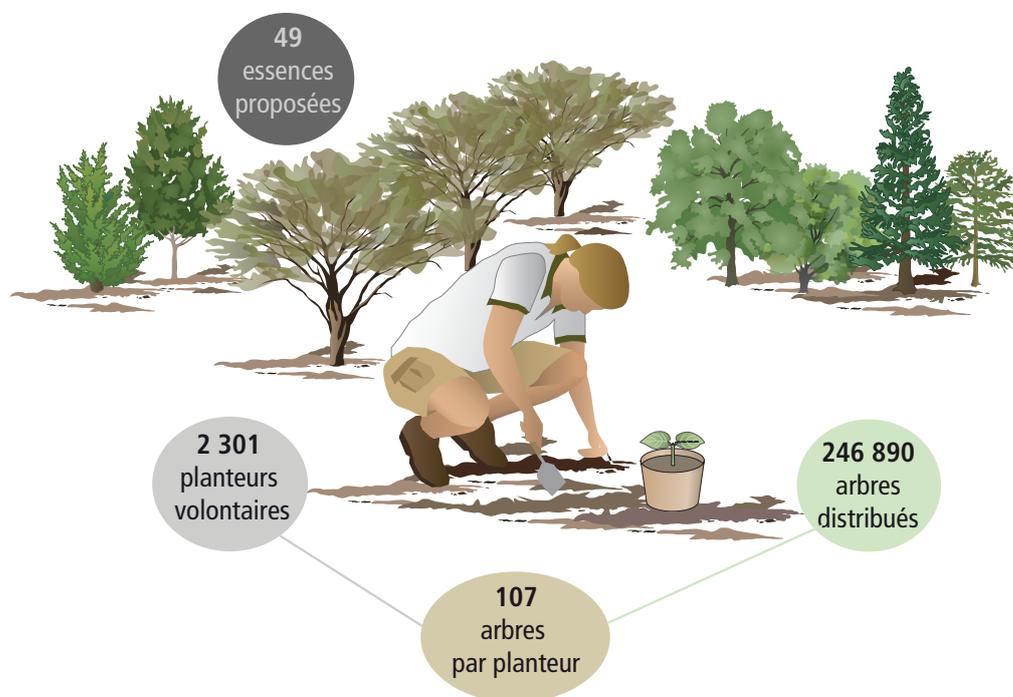
- 3,5% du territoire
- dont 21% d'espaces boisés classés
- 57 arbres remarquables
- 10 bosquets paysagers
- 800 arbres isolés

Reboisons la Camargue

Une opération phare du Parc de Camargue

En 1983, le Parc proposa un plan de régénération des espaces boisés pour lutter contre la régression des haies et des bosquets due à l'épidémie de graphiose de l'orme et à l'intensification agricole.

Organisée chaque année depuis 1984, "Reboisons la Camargue" est une journée à destination des habitants du territoire du Parc, pour leur distribuer des plants d'arbres dont les essences sont adaptées aux caractéristiques écologiques de la Camargue.



Arbres en Camargue

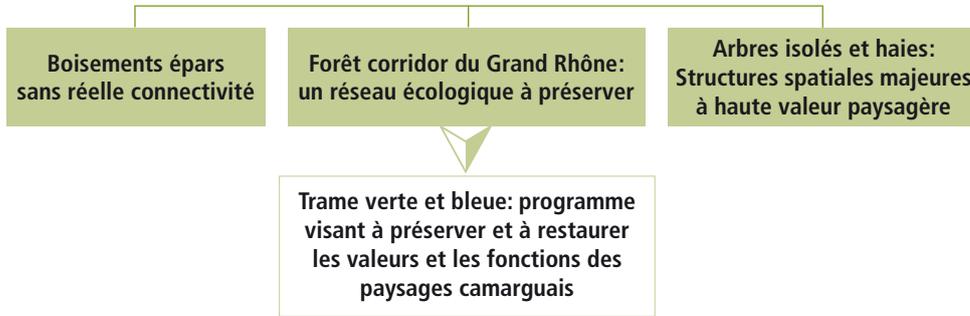
Quels rôles? Quels enjeux ?

Le territoire camarguais est constitué de milieux naturels à haute valeur patrimoniale que le Parc s'attache à préserver par différentes actions dont celle du reboisement, inscrite dans la charte du Parc.

Créer de nouveaux espaces boisés et renforcer les boisements existants, sont autant de missions qui contribuent à l'accueil, à la préservation de la biodiversité ainsi qu'au maillage écologique et paysager du territoire camarguais.



Les espaces boisés en Camargue



► Références à la charte

- Ambition 2 - Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions

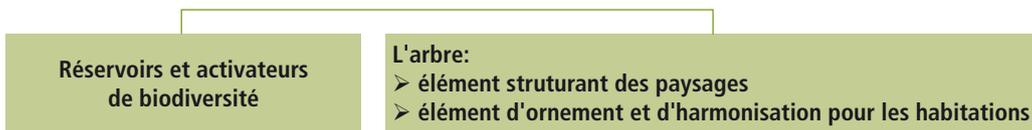
► Partenaires

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

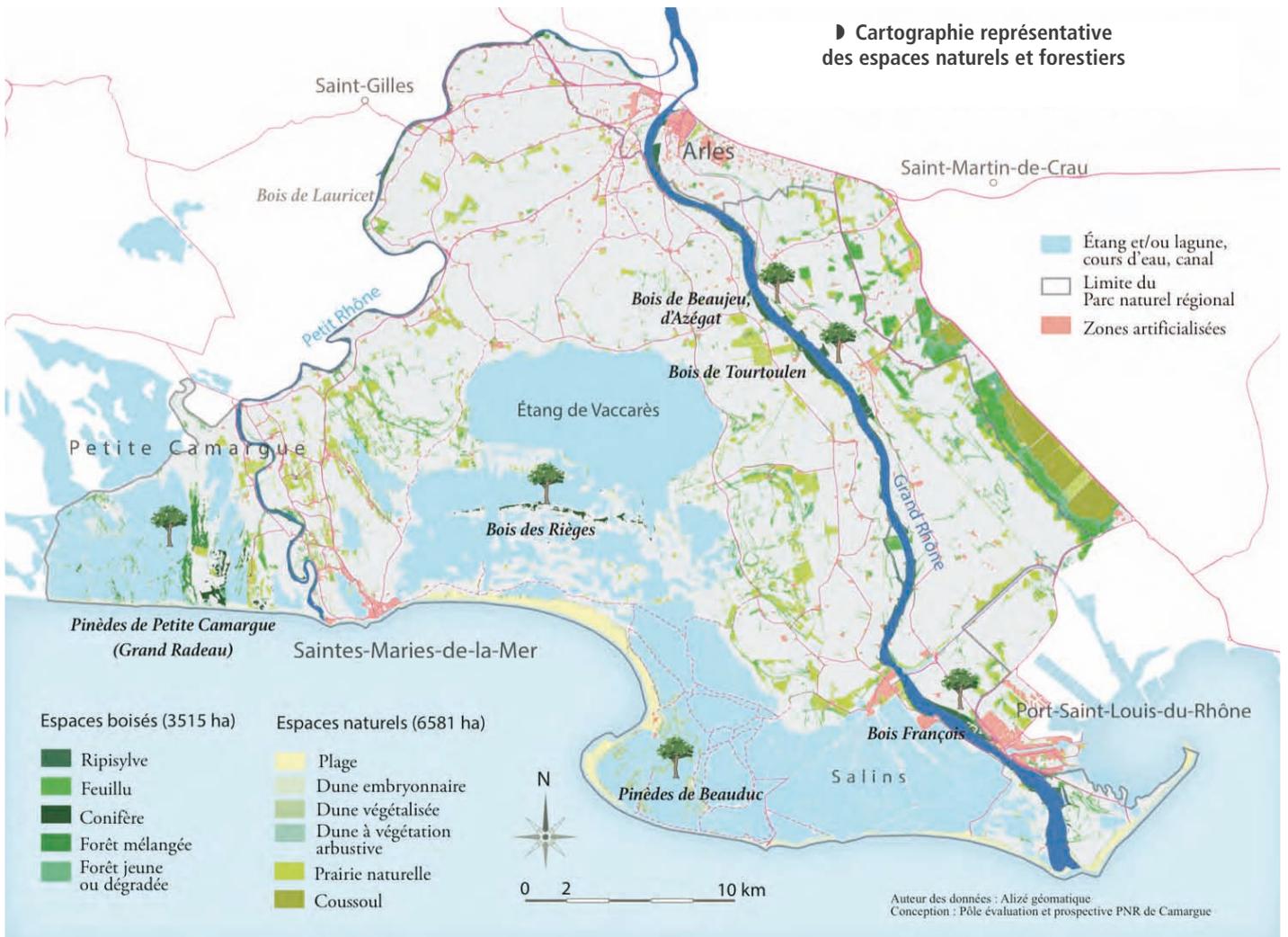
► Instances concernées

- Commission protection de la nature, études et recherches scientifiques

Fonctions des espaces boisés en Camargue



► Cartographie représentative des espaces naturels et forestiers



Données issues du rapport réalisé par David Bienaimé, chargé de mission milieux forestiers (décembre 2014)



Animation du contrat de delta Camargue

L'année 2014 a été la deuxième année de la mise en œuvre des actions programmées par le contrat de delta Camargue. La mission "eau" a donc poursuivi son implication auprès des maîtres d'ouvrages d'actions notamment dans la conduite des actions portées par le Parc dont :

- L'étude agricole sur le bassin de Fumemorte
- La rénovation du Musée de la Camargue
- Les travaux de recherche sur l'influence des résidus d'herbicides sur les herbiers de zostères
- La restauration hydraulique et des habitats côtiers dans le cadre du programme LIFE+ MC SALT

De plus, de nombreux contacts bilatéraux (maître d'ouvrage/ Parc) ont été établis selon l'avancement des actions :

- Entretien avec un élu des Saintes-Maries-de-la-Mer pour la mise en œuvre de méthodes douces de stabilisation du trait de côte
- Entretien avec le service assainissement de la communauté d'agglomération ACCM, suite à l'extension de son territoire sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, sur les différentes actions d'assainissement collectif et non collectif.

Un bilan partiel d'avancement du programme d'actions, contenant les montants des dépenses réalisées, engagées ou programmées, à l'échelle globale et par orientation ainsi qu'un descriptif sommaire pour chacune des actions du contrat de delta a été présenté au comité de delta.

En parallèle, le Parc a accueilli une réunion organisée par la société Biosud. Il s'agissait d'informer et de sensibiliser les exploitants agricoles sur les filières d'agriculture biologique en Camargue (état des lieux, perspectives de développement, conditions du succès...).

Gestion concertée des eaux et ouvrages hydrauliques

L'ASCO de Corrèges Camargue Major (CCM) avec son périmètre couvrant 17 500 hectares entre les deux bras du Rhône et au nord de l'étang du Vaccarès, joue un rôle majeur en matière de gestion globale des eaux à l'échelle du nord de l'île de la Camargue.

En 2014, le partenariat s'est intensifié autour de trois projets complémentaires et structurants :

- L'élaboration du schéma directeur de drainage
- La réalisation de travaux d'urgence
- Les projets de travaux pour l'amélioration du ressuyage.

Organisation et animation de la Commission exécutive de l'eau (CEDE)

La CEDE a poursuivi le travail engagé depuis l'automne 2012 pour la prise en compte des besoins en matière de continuité écologique (cycle migratoire des anguilles) dans la définition de ses consignes de gestion.

La Commission a intensifié ses relations avec l'ASCO Corrèges Camargue Major au sujet de la gestion des clapets de Rousty (ouvrage entre l'étang du Vaccarès et le réseau de drainage du Nord Camargue) et surtout de la réalisation de travaux d'urgence. Des visites ont été proposées sur chacun des trois chantiers engagés (clapets de Rousty et stations de pompage d'Albaron et Pierre du Lac).

La CEDE a élargi ses réflexions à des questions plus larges que la gestion hydrosaline du système Vaccarès en organisant des points d'information et d'échange sur la contamination chimique des étangs et canaux et les problématiques agricoles et sur la programmation des aménagements proposés par l'étude ressuyage dans le Plan Rhône...

Elaboration d'une stratégie d'éducation à l'eau en Camargue

Cette action doit répondre à deux objectifs:

- Identifier les besoins en matière d'éducation à l'eau et définir les axes stratégiques spécifiques au territoire
- Définir un programme d'actions s'intégrant dans la stratégie générale du contrat de delta et ses modalités de mise en œuvre.

L'élaboration de cette stratégie comportera plusieurs étapes :

- diagnostic des ressources du territoire et actions existantes: inventaire des acteurs et outils existants ou en projet, programmes et actions respectifs, relation et connexions entre eux, potentiel d'action et de diffusion de chacun...
- définition de scénarii: propositions alternatives de répartition des thématiques d'intervention, de mutualisation de moyens, de modes opératoires différents... et évaluation des coûts de mise en œuvre
- élaboration du programme pluriannuel d'actions et définition de ses modalités de mise en œuvre: mise en place de partenariats et d'une coordination, articulation avec les autres actions et programmes, financements, suivi et évaluation.

Le travail sera réalisé par un prestataire selon une méthode participative : les acteurs concernés seront invités à intégrer la réflexion, à l'alimenter de leurs connaissances et expériences et à devenir co-constructeurs du projet de programme d'actions. Ainsi défini, celui-ci intégrera le contrat de delta Camargue lors de la révision à mi-parcours.

En début d'année 2014, le marché public relatif au schéma stratégique d'éducation a été lancé. Le choix du prestataire s'est porté sur la Maison régionale de l'eau en groupement avec Génop.



Pour la conduite de ce projet, un comité technique, composé de 8 membres représentant l'équipe du Parc et les partenaires financiers et un comité de pilotage, composé de 18 membres, ont été constitués.

La phase de diagnostic a débuté au second semestre avec la réalisation par les prestataires d'une enquête auprès d'une trentaine d'acteurs des domaines de l'éducation et de l'eau, dont les questions portaient sur les structures, les actions proposées et les perspectives. Ce diagnostic de territoire a été présenté au comité technique au mois de novembre sous forme d'un bilan de l'offre existante, identifiant un certain nombre d'atouts et de points faibles.

En décembre 2014 a eu lieu le premier atelier territorial de ce projet, afin d'organiser un travail collectif pour l'élaboration de la stratégie. En petits groupes, les participants ont formulé des propositions de méthodes, outils et publics à cibler sur chacun des cinq grands thèmes du contrat de delta. Ce travail sera poursuivi par les prestataires pour construire les orientations stratégiques du schéma d'éducation (phase 2).

En 2015, la troisième phase consistera à définir, avec l'appui d'un second atelier territorial, des actions de communication, de sensibilisation et d'éducation (eau, milieux aquatiques, littoral et mer), qui s'intègrent à la fois dans la stratégie générale du contrat de delta Camargue et dans le programme éducatif du Parc.

Mise en place d'un réseau de suivi des eaux et milieux aquatiques

Cette mission a pour objectifs :

- de mettre en œuvre un suivi régulier de la qualité des eaux et des niveaux sur les principaux étangs et canaux non encore couverts par le réseau et de la qualité des milieux aquatiques (espèces indicatrices, invasives, usages, travaux...),
- de mettre en place un système pérenne de collecte de données externes relatives, pour la plupart, aux aspects quantitatifs de gestion de la ressource,
- d'assurer la valorisation de ces données pour le suivi des effets du contrat de delta, l'aide à la décision des gestionnaires, l'information du public et des partenaires...

La technicienne recrutée en août 2013 a mis en place un réseau de mesures, qui a fait l'objet d'un travail de concertation avec les acteurs concernés, bénéficiant ainsi de leur connaissance du territoire et lui permettant de faire le point sur les suivis existants et à créer. Une trentaine de sorties de terrain ont permis de recueillir des informations complémentaires sur la mise en œuvre des suivis. Les informations récoltées ont été valorisées, notamment sous le Système d'information territorial: points de suivis répertoriés par thématique (quantité, physico-chimie/chimie, biologie et dynamique du littoral) et par descripteurs (niveau, débit, physico-chimie, nutriments, macrophytes, phytoplancton, trait de côte...), fiche descriptive de chaque point avec informations sur la station, la mesure, l'échantillonnage, l'accès aux données...

Le développement d'une application informatique dédiée aux suivis qualitatifs et quantitatifs de l'eau est prévu dans le cadre de l'observatoire du territoire. L'application sera intégrée dans le système d'information territorial (SIT) du Parc.

► Références à la charte

- Ambition 1 - Article 1. Améliorer l'organisation de la gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire du Parc
- Article 1.1. Renforcer et pérenniser les instances et les outils de gestion collective de l'eau sur l'ensemble du territoire du Parc
- Ambition 4 - Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

► Instances concernées

- Commission exécutive de l'eau
- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comité de delta Camargue
- Commission sensibilisation et éducation au territoire
- Groupe de travail / comité spécifique à l'opération

► Partenaires

- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- ASCO de Corrèze Camargue Major
- Structures membres du comité de pilotage du contrat de delta

Réseau de suivi des eaux et milieux aquatiques

- Société nationale de protection de la nature – Réserve nationale de Camargue
- Conseil général des Bouches-du-Rhône – gestion des domaines départementaux
- Pôle Relais Lagunes Méditerranéenne – animation du réseau de mesures FILMED
- Station biologique de la Tour-du-Valat – suivis hydrologiques
- Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales du Pays d'Arles
- Association des Amis des marais du Vigueirat – gestionnaire de la Réserve nationale des marais du Vigueirat et du marais de Meyranne



Réserve marine dans le golfe de Beauduc (cantonnement de pêche)

■ Balisage définitif de la réserve marine

Les demandes officielles de balisage et la signature d'une convention entre le Parc et Phares et Balises ont abouti à l'immersion de 2 balises provisoires pour l'été 2014 puis des 6 balises définitives - des croix de Saint-André à flotteur immergé - en novembre. Le Parc gère également les relevés bathymétriques des zones d'implantation et l'information auprès des acteurs locaux.

■ Suivis scientifiques :

Dans le cadre de conventions de partenariat (prud'homie de Martigues, GIS Posidonie/Institut méditerranéen d'océanologie), des campagnes de pêches scientifiques ont été organisées tout au long de l'année pour établir l'état initial des peuplements de poissons adultes et juvéniles du cantonnement de pêche et de sa périphérie :

- 9 jours de campagnes (mars, juin et septembre) de pêches scientifiques pour les poissons adultes avec mesures (taille, poids, espèces) et prises de vue à bord des navires de 2 pêcheurs volontaires,
- 1 campagne de pêche pour les poissons juvéniles benthiques avec le navire Antedon du CNRS en juin.

Le rapport sera disponible en téléchargement en fin d'année 2015 sur le site internet du Parc.

■ Surveillance, sensibilisation, suivis de fréquentation :

Les six agents du Parc possédant le permis bateau ont participé aux 26 sorties réalisées entre février et novembre. Les partenariats avec la SEMIS (capitainerie) et le centre de secours des Saintes-Maries-de-la-Mer ont facilité le travail de l'équipe du Parc (appontement, cale de mise à l'eau, formation à la sécurité). Ces sorties visent plusieurs objectifs :

- surveillance (dont 4 missions conjointes avec les affaires maritimes et 3 réalisées de nuit),
- sensibilisation des plaisanciers dans le cadre de la campagne régionale « Ecogestes en Méditerranée » (2 journées de sensibilisation à quai à Port Saint Louis du Rhône en août et entretiens avec 60 plaisanciers pendant les 8 journées d'intervention Ecogestes en mer et au port),
- Participation à des suivis (nurseries artificielles, observatoire du paysage),
- Visites sur site (élus, médias).

■ Concertation, information :

- Fête de Port Gardian du 5 au 6 juillet : conférence sur les aires marines protégées de Camargue, stand (environ 50 personnes informées) et prêt d'une exposition « Natura 2000 et zones marines protégées en Camargue » à la capitainerie pour l'été.
- Réunion publique aux Saintes-Maries-de-la-Mer : présentation d'un diaporama sur la réserve marine et échanges avec le public.
- Comité de pilotage en septembre pour présenter le bilan de la première année d'action (balisage, suivi, nurseries artificielles).
- Conférence publique "Que fait le Parc en mer ?" dans le cadre de "Septembre en mer", à la capitainerie de Port-Saint-Louis du Rhône.
- Participation à l'élaboration du cahier technique n°89 de l'Atelier technique des espaces naturels "Protéger la mer ensemble : comment ça se passe ? L'articulation des AMP vécues par les gestionnaires : retour de 2 expériences".

■ Expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles (DNA)

L'étude technique menée par le prestataire P2A développement a permis d'établir la fréquentation de la zone par les juvéniles de poissons selon leur mode d'occupation de la colonne d'eau - du fond à la surface - et de proposer des dispositifs adaptés aux espèces ciblées. L'immersion des 32 dispositifs de nurseries artificielles à proximité des 2 balises les plus côtières a été réalisée du 6 au 8 août à l'aide d'une barge, d'un bateau et de 3 plongeurs professionnels. Des ancres à vis et chaînes maintiennent les structures dans le sédiment. La visite à 1 mois (10 septembre) a montré la bonne tenue des structures mais aussi une importante turbidité associée à une forte sédimentation. Une plongée réalisée par le GIS Posidonie et le prestataire P2A pour suivre la colonisation a eu lieu mi-octobre et a montré les premières arrivées de populations (serrans, seiches...). L'expérimentation, qui bénéficie d'une autorisation d'occupation temporaire (A.O.T) de deux ans, permettra de suivre la colonisation des dispositifs par les juvéniles et leur tenue sur le site.





Zone de protection de biotope de la pointe de Beauduc

■ Suivi de l'herbier de la pointe de Beauduc :

La cartographie réalisée par GPS montre que l'herbier occupe une surface de 4,5 ha en 2014 contre 3,7 ha en 2013. 4 espèces y sont répertoriées : rupelle spiralée, zostère naine, zostère marine et cymodocée (observée pour la première fois cette année). 5 individus de Grande Nacre, une espèce protégée, y ont été observés.

Diagnostic des pratiques des conchyliculteurs de Carteau et projets de valorisation

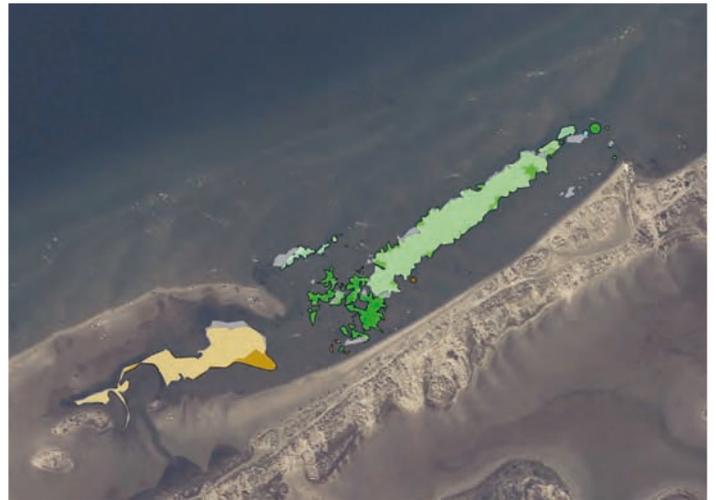
Les échanges et sorties de terrain avec les mytiliculteurs de la COOPAPORT de l'anse de Carteau ont permis de réaliser un argumentaire destiné à la commission "Marques" du ministère de l'Environnement. L'objectif est de travailler sur la valorisation de cette production par la marque Parc, qui s'appuie sur les trois valeurs essentielles que sont l'attachement au territoire, la dimension humaine et le respect de l'environnement.

Site Natura 2000 "bancs sableux de l'Espiguette"

Le Parc est opérateur du site « Bancs sableux de l'Espiguette », entièrement marin (8970 ha), en association avec le Comité régional des pêches maritimes et élevages marins de Languedoc-Roussillon.

Le Parc est intervenu dans le cadre d'une enquête publique pour un projet de rechargement en sable du lido de Frontignan à partir du sable de la pointe de l'Espiguette.

Des échanges avec le maître d'ouvrage du rechargement, Thau Agglomération et avec les associations en charge du suivi de la population d'hippocampes (Peau-bleue, Stellaris) ont permis de trouver des solutions limitant l'impact sur la population d'hippocampes à museau court présente sur le site, dont la modification sensible de la zone de prélèvement et le financement d'une partie des suivis de la population de cette espèce.



Herbiers de Beauduc - comparaison 2013/2014 - source: SIT PNR PACA

► Références à la charte

- Ambition 2 - Article 4.1
- Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions

► Instances concernées

- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Commission protection de la nature, études et recherches scientifiques
- Comité de pilotage sites Natura 2000

► Partenaires

- Réseaux d'aires marines protégées

Cantonement de pêche Zone de protection de biotope

- Europe
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Fondation Veolia
- Agence des aires marines protégées
- DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence de l'eau
- DDTM Bouches-du-Rhône
- Prud'homie de Martigues
- Phares et Balises

- GIS Posidonie
- Institut méditerranéen d'océanologie
- Commune des Saintes Maries de la Mer
- SEMIS des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Centre de secours des Saintes-Maries-de-la-Mer

Site Natura 2000 "Bancs sableux de l'Espiguette"

- DREAL Languedoc-Roussillon
- Préfecture maritime de Méditerranée
- DDTM-DML Gard-Hérault
- Agence des aires marines protégées
- Université Montpellier 1
- Comité régional des pêches et élevages marins de Languedoc-Roussillon
- Régie autonome de Port Camargue
- Sémaphore de l'Espiguette
- Association Peau-bleue
- Association Stellaris
- Cestmed
- Seaquarium

Valorisation de la production de moules de Carteau :

- COOPAPORT
- Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Espaces naturels



Espèces patrimoniales

Le suivi des colonies de sternes naines sur les plages de Camargue s'est poursuivi en collaboration avec l'Association des amis du marais du Vigueirat et a été inclus dans les actions du LIFE + ENVOLL. Cette opération vise à améliorer la conservation des populations de laro-limicoles coloniaux en Méditerranée française.

Le suivi et les actions de protection ont notamment porté sur la colonie de la zone de protection de biotope de la pointe de Beauduc et celle de l'Amarée, sur le littoral des Saintes-Maries-de-la-Mer.

L'étude prévue avec le Syndicat des riziculteurs sur l'amélioration des connaissances concernant la libellule Cordulie à corps fin dans les secteurs rizicoles de Camargue sera conduite en 2015.

LIFE + MC SALT

Les travaux hydrauliques et avifaunistiques du programme LIFE + MC-SALT ont débuté sur les anciens salins de la Vignole fin 2014 malgré une climatologie peu favorable, marquée par de fortes précipitations récurrentes. Par ailleurs, les travaux initialement prévus ont été modifiés du fait des changements apportés à la gestion de l'eau au sud de la digue à la mer sous les effets des coups de mer et de l'annulation du projet de vente au Conservatoire du littoral de l'étang du Vaisseau, qui constitue un noeud hydraulique pour la gestion gravitaire de l'ensemble des anciens salins.

Les actions de communication seront poursuivies en lien avec la concertation menée à Salin-de-Giraud dans le cadre du projet de démocratie participative mené dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation de France.

Etangs et marais de Camargue

L'équipe technique affectée à la gestion des anciennes lagunes salicoles poursuit ses missions, en lien avec ses partenaires, la Tour du Valat et la Réserve de Camargue pour :

- les suivis (niveaux d'eau, salinité, manipulations d'ouvrage...),
- les inventaires et études visant à améliorer les connaissances (végétation, oiseaux, reptiles, amphibiens),
- l'accompagnement des usages (activité cynégétique, activité pastorale, pêche professionnelle)
- la poursuite du dispositif de surveillance et de gestion des usages sur les plages de Beauduc,
- la mise en place d'un suivi photographique du paysage,
- la poursuite des processus de concertation sur le site et périphériques au site (gestion Beauduc, concertation Salin-de-Giraud),
- la mise en oeuvre d'un partenariat avec le WWF pour la restauration écologique du site.

Plan de gestion du domaine de la Palissade

La mutualisation entre le syndicat mixte pour la gestion du domaine de la Palissade et le Parc naturel régional de Camargue a marqué l'année 2014.

Le domaine de la Palissade est un espace naturel protégé appartenant au Conservatoire du littoral. Situé à l'embouchure du Grand Rhône, c'est le dernier site non endigué de Camargue. Trois vocations y ont été identifiées :

- la protection des milieux naturels remarquables,
- l'observation de la dynamique deltaïque,
- la sensibilisation du public à l'environnement.

Son plan de gestion quinquennal suit 6 grandes orientations :

- contribuer à la protection de l'environnement naturel de l'embouchure du Grand Rhône,
- favoriser sur le domaine le contexte évolutif naturel de l'embouchure du Grand Rhône,
- développer, par la recherche scientifique, la valorisation et la reconnaissance du fonctionnement et de l'évolution du système deltaïque,
- développer l'accueil du public et l'éducation à l'environnement et au territoire, dans le respect de l'équilibre écologique du site,
- promouvoir et mettre en oeuvre les principes du développement durable,
- assurer la gestion administrative, financière et technique du site.



La gestion du domaine, soumis aux crues du Rhône, a été rythmée par trois débordements successifs du fleuve en novembre 2014, les deux premiers étant dus à des crues liées aux forts épisodes pluvieux et le dernier à un épisode marin par surverse de sud.

En juin, 311 poussins de Goélands railleurs nés sur l'îlot de la Baisse Claire ont été bagués pour la première fois.



Ecogardes

La présence d'écogardes sur le littoral relève d'une action de sensibilisation visant à assurer un certain respect de la réglementation, venant en appont de la signalétique mise en place sur site. Au-delà des quelques infractions constatées, les échanges entre les écogardes et les divers usagers se révèlent constructifs et sont bien ressentis par les usagers.

Natura 2000

■ Site Rhône aval

Des réflexions ont été conduites avec les partenaires sur les modalités de mise en oeuvre d'actions inscrites dans le document d'objectifs. Parmi celles-ci, citons l'élaboration d'un plan simple de gestion forestière du bois François à Port Saint Louis du Rhône, d'un diagnostic avec définition des enjeux écologiques et d'usages sur l'île de Saxy à Arles et d'un plan local d'actions en faveur du Triton crêté dans la basse vallée du Rhône.

■ Sites Camargue

73 contrats de mesures agri-environnementales ont été reconduits pour un montant total de 287 000 euros d'aides apportées aux exploitants. 1 200 ha de paysages et 128 km de linéaires de haies et de fossés ont ainsi bénéficié de pratiques agricoles favorables à l'expression de la biodiversité. 3 contrats Natura 2000 sont en cours d'étude et devraient permettre des travaux de restauration de milieux naturels par la pose de martelières, la création d'îlots de nidification ou l'arrachage d'espèces invasives.

Le Parc accompagne les porteurs de projets d'aménagements et de manifestations culturelles et sportives, afin de minimiser les impacts éventuels des projets sur les espèces et les milieux.

Un guide-conseil des manifestations éco-responsables a été édité et la signature d'une charte est proposée aux organisateurs qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Plusieurs outils et campagnes de communication ont été réalisés pour informer le grand public sur les actions conduites dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et le sensibiliser à la préservation de la biodiversité. Une lettre d'information parue en fin d'année est téléchargeable sur le site internet du Parc.

Le Parc a réalisé durant la saison estivale plusieurs sorties en mer à bord de son bateau pour aller à la rencontre des plaisanciers au large des Saintes-Maries-de-la-Mer dans le cadre de la campagne "Ecogestes en Méditerranée" (voir aussi p12). Un livret de sensibilisation et un document d'information spécifique aux réserves marines du golfe de Beauduc ont été distribués à une trentaine de plaisanciers.

■ Site marais d'Arles et de la vallée des Baux

Le Parc a participé au montage du projet agro environnemental pour la définition de plusieurs MAEt¹ spécifiques aux productions liées aux élevages pratiqués dans les marais de la vallée des Baux, marais d'Arles et marais du Vigueirat.

9 dossiers de MAEt portant sur 378 ha et 7 km de linéaires de haies et de fossés ont été déposés, pour un montant de 56 579 €.

Parmi les suivis scientifiques et techniques effectués, mentionnons les relevés des plaques à reptiles dans les marais de Port Saint Louis du Rhône, des niveaux d'eau dans les mares temporaires et des prospections loutre avec les gardes du Grand port maritime de Marseille, dans le cadre du Plan national d'action pour la loutre).

1. Mesures agri environnementales territorialisées

► Références à la charte

- Ambition 2 - Article 4.1. Conserver les espaces naturels remarquables et leurs interconnexions
- Article 4.2. Conserver les habitats et les espèces prioritaires d'intérêt communautaire
- Article 6.1. Promouvoir des pratiques culturelles plus favorables à l'environnement en s'inscrivant dans les recommandations des sites NATURA 2000
- Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Ambition 4 - Article 13.1. Développer des programmes de recherche concertés

► Instances concernées

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

► Partenaires

- Etat
- Commune de Port Saint Louis du Rhône
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Tour du Valat
- Association des amis des marais du Vigueirat
- Groupe Salins

Espèces patrimoniales - LIFE + MC SALT

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Conservatoire du littoral
- Commune d'Arles
- Parcs méditerranéens
- Conseil de Parc

Natura 2000

- Europe
- Compagnie nationale du Rhône
- Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte D'Azur
- Office national des forêts
- ONEMA
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Conservatoire du littoral
- Agence des aires marines protégées
- Syndicat des riziculteurs de France et filière
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Groupe Chiroptères de Provence
- Grand port maritime de Marseille
- Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau
- Parc naturel régional des Alpilles

Ecogardes

- Commune d'Arles
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Patrimoine culturel



Créations contemporaines

Tadashi Kawamata, artiste japonais de notoriété internationale, a été invité début 2010 à créer un parcours de six installations, intitulé "Les Sentiers de l'Eau". Ces créations, entre sculpture et architecture, visent à mettre en valeur le paysage et le patrimoine camarguais et donnent à voir une autre Camargue, au-delà des idées reçues.

En donnant de nouveaux points de vue sur la Camargue depuis des sites accessibles au public, ce projet dans son ensemble vise une approche originale de la notion de protection de l'environnement et de développement durable. Il s'agit d'instaurer une confiance nouvelle entre le visiteur ou l'utilisateur et ce territoire qui l'accueille ou le fait vivre. L'œuvre doit participer à une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et des interactions homme/nature qui ont façonné le territoire de Camargue.

Pour mémoire, entre mai 2011 et mars 2013, 3 workshops ont permis à 56 étudiants venus d'écoles d'architecture, des beaux-arts et d'écoles du paysage, de travailler avec Tadashi Kawamata et l'architecte Olivier Bedu, chargé de la maîtrise d'œuvre des constructions réalisées dans le cadre de ce projet.

En septembre 2014, l'œuvre "Décise" a été remontée par les marins de l'Allège du Rhône de Salin-de-Giraud à Arles, où elle est installée sur le quai St Pierre de Trinquetaille, à proximité d'une table d'interprétation du paysage fluvial.

Près de l'œuvre "Escale", située sur le ségonnal, rive droite du Grand Rhône, une table d'interprétation du paysage a été réalisée. Après 2014, Escale restera en place tant que le Rhône le voudra bien; en effet, son sort est lié à la prochaine crue qui peut l'emporter, sa réalisation ayant tenu compte de l'impossibilité de construire sur les digues du Rhône pour ne pas les affaiblir. Seule la table d'interprétation demeurera, pour mettre en valeur le système de prise d'eau à crémaillère de la Grande Montlong et informer les visiteurs sur son rôle dans l'irrigation et le drainage de la Camargue et sur le rôle protecteur des digues du Rhône.

"Horizons", l'œuvre située à proximité du Musée de la Camargue, joue un rôle permanent dans la programmation pédagogique du service des publics et invite les visiteurs à contempler le paysage agricole dans lequel elle s'inscrit, puis à cheminer sur le sentier de découverte qu'elle indique.

A l'intérieur du Musée de la Camargue, dans l'exposition "Le fil de l'eau... Le fil du temps en Camargue", le parcours des "Sentiers de l'eau", dans lequel s'inscrivent les œuvres Horizons, Escale et Décise, est illustré par les maquettes des 3 projets, qui invitent les visiteurs à se rendre sur les 6 sites retenus pour l'intérêt de leurs paysages et la mise en valeur du rôle de l'eau en Camargue.

Un livret mémoire des Sentiers de l'eau en Camargue a été édité pour être diffusé auprès des groupes et visiteurs du Musée de la Camargue.

Programmation culturelle et pédagogique du Musée de la Camargue

2014 a été une année charnière, dévoilant au public la nouvelle apparence du musée et annonçant le futur projet d'extension du site qui prévoit la construction d'un bâtiment complémentaire, doté d'une boutique plus étendue, d'une salle d'exposition temporaire et de bureaux.

Le musée s'est employé à améliorer sa visibilité dans le paysage culturel local, en mettant en évidence ses caractéristiques de musée de société, par le traitement du rapport entre l'homme et le territoire à travers des objets, des images, des sons et son sentier de découverte.

Le Musée a acquis de nouvelles œuvres et l'équipe travaille à la mise en place de futurs projets d'exposition ainsi qu'à des actions culturelles et pédagogiques portant sur l'exposition permanente.

Le Musée s'est "exporté" en Chine, dans le cadre d'un partenariat avec le Musée national des zones humides de Hangzhou, où l'exposition « Le fil de l'eau... Le fil du temps » a été reproduite, attirant de nombreux visiteurs.





Le Musée a su trouver et fidéliser son public, notamment par une programmation destinée au grand public, entre rencontres thématiques, partenariats et animations proposées dans le cadre des manifestations du Parc (Fête du Parc) ou de journées nationales (Journées du Patrimoine...). De janvier à octobre 2014, 20 330 personnes ont été accueillies par l'équipe du Musée. Les habitants du territoire, les représentants des associations locales, les entreprises... ont été amenés à découvrir la nouvelle exposition, à l'occasion de visites libres ou guidées des collections.

L'équipe s'attache désormais à conquérir de nouveaux publics, comme les groupes des centres sociaux, les publics handicapés, les comités d'entreprises ou certains groupes du secteur touristique (croisiéristes...).

Le projet "Les sentiers de l'eau" a fait l'objet de plusieurs actions culturelles et pédagogiques destinées à valoriser les trois œuvres réalisées par Tadashi Kawamata dans le cadre de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. Un atelier « A la manière de Tadashi Kawamata » offre notamment aux élèves des écoles volontaires de construire, en plusieurs séances, une œuvre qui s'inscrit dans la démarche de l'artiste.

Un programme pédagogique adapté à chaque cycle et orienté sur la nouvelle exposition a été élaboré dès la réouverture du Musée. Il propose des visites guidées des collections et du sentier, ainsi que des visites thématiques axées sur le delta, les manières de vivre et d'habiter en Camargue, l'identité, l'aménagement hydraulique...

Sagno et sagnié

A l'occasion du festival des Suds à Arles, une journée festive et pédagogique de sensibilisation du public du festival a été organisée à la cabane du sentier du Mas du Pont de Rousty, où Maurra Guerrero a interprété des chants traditionnels italiens.



Une enquête collecte orientée sur la problématique "Etre ou devenir Camarguais", conduite par Laurence Nicolas et Jean-Pierre Rosseuw, a débuté avec le témoignage de Roger, la "sentinelle du Rhône".

Elle se poursuivra au cours de l'année 2015.

► Références à la charte

- Ambition 2 - Article 7.3. Répartir la fréquentation dans l'espace et dans le temps
- Ambition 3 - Article 8.1. Maîtriser les flux sur les espaces naturels sensibles
- Article 9.1. Transmettre la culture camarguaise et recueillir la mémoire des métiers en mutation
- Article 9.2. Mettre en réseau les initiatives culturelles
- Article 9.3. Promouvoir la diversité culturelle par l'échange et la création

► Instances concernées

- Commission culture et animation du territoire
- Conseil scientifique du musée de la Camargue
- Conseil de Parc

► Partenaires

- Etat
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Conservatoire du littoral
- Commune d'Arles
- Commune de Port Saint Louis du Rhône
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Syndicat Agglomération Nouvelle Ouest Provence
- DESMID
- Parc naturel régional des Alpilles
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Université de Provence
- Camargo Souvajo
- Collectif Prouvènço
- CIQ hameaux de Camargue
- Festival des Suds

Paysage, Habitat, Urbanisme



Valorisation de l'observatoire photographique du paysage

L'observatoire photographique du paysage a pour objectif de sensibiliser le public à l'évolution des paysages et à ses problématiques diverses.

Les photos prises par Alain Dervieux ont été imprimées pour réaliser une exposition itinérante prévue en 2015 sur l'ensemble du territoire : Salin-de-Giraud en février 2015, Port Saint Louis du Rhône en septembre, les Saintes-Maries-de-la-Mer en octobre puis Arles. Une boîte à idées accompagnera le circuit de l'exposition et permettra de récolter les remarques des visiteurs. Les 51 points de l'observatoire photographique du paysage répertoriés sur le système d'information territorial (SIT) ont été reportés sur une carte accessible au grand public: <http://www.pnrpaca.org/carto/observatoire/flash/>

Chaque point comporte une fiche descriptive accompagnée de clichés pris à différentes époques: photos anciennes, photos de 2007 et de 2009. Une nouvelle campagne photographique est prévue en 2016 pour compléter l'observatoire.

Conseil architectural et paysager

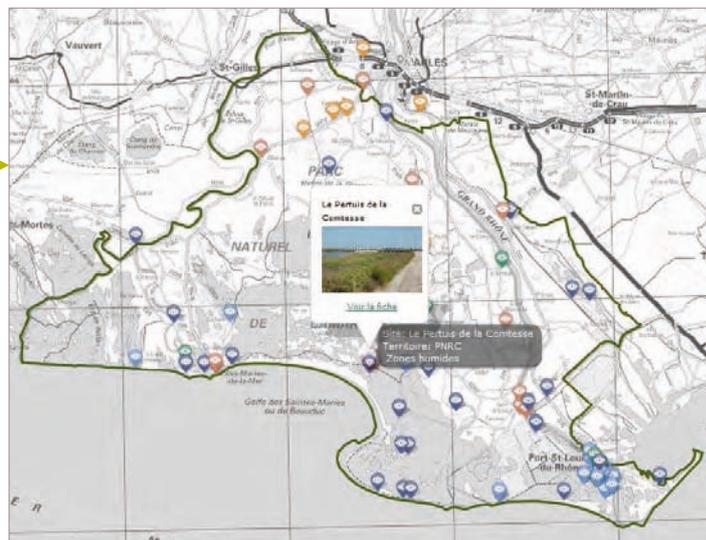
Les habitants du Parc, les entreprises et les porteurs de projets peuvent bénéficier de l'appui et des recommandations du conseil architectural et paysager du Parc en amont de leurs demandes d'autorisation. Ces demandes peuvent concerner des permis de construire, des permis d'aménager, des études d'impacts ou des études de documents d'urbanisme, soumis à l'avis du Parc.

Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme (volet 2)

La charte paysagère se doit d'être un outil de connaissance des paysages du Parc, un outil d'aide à la décision fondé sur des orientations stratégiques et des recommandations. Elle exprimera le projet de paysage choisi pour le territoire sur le long terme. Celle-ci ne saurait donc être élaborée sans une large concertation des acteurs locaux et des partenaires techniques aux étapes clés de son élaboration. La forte mobilisation des élus est également indispensable au bon déroulement de cette démarche et de sa mise en œuvre future.

Aussi, afin d'atteindre ces objectifs, le Parc prévoit de s'appuyer sur une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire, composée d'architectes paysagistes et d'urbanistes ayant des compétences reconnues en matière d'animation, pour conduire ce programme à terme.

La commission architecture et paysage a validé le cahier des charges ouvrant la procédure d'appel d'offre en fin d'année.



Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti

L'inventaire du patrimoine bâti sera actualisé et complété sur un périmètre élargi en 2015.

Pour ce faire, un stagiaire en licence professionnelle "patrimoine bâti" a élaboré un cahier des charges, défini les catégories de classification des édifices camarguais et conçu une fiche de relevé de terrain.

► Références à la charte

- Ambition 3 - Article 11.4. Conserver l'identité paysagère du territoire et sauvegarder le patrimoine bâti
- Article 14.2. Faire de l'observatoire Camargue un outil de restitution interactif

► Instances concernées

- Commission architecture, urbanisme et paysage

► Partenaires

Charte de paysage

- Etat - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Commune d'Arles
- Commune de Port Saint Louis du Rhône

Valorisation de l'observatoire photographique du paysage

- Etat - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional du Verdon



Agriculture Elevage

Concours général agricole des prairies fleuries



Le territoire de la réserve de biosphère de Camargue concourt cette année encore afin de mettre en évidence les liens positifs entre l'élevage extensif et la qualité des milieux prairiaux ouverts et des zones humides camarguaises.

Les lauréates du concours 2014 sont Magali Saumade, dans la catégorie prairie et Aurélie Puig, dans la catégorie zones humides.

Afin de renforcer la prise de conscience de l'importance des zones humides pour les activités d'élevage, le Parc naturel régional de Camargue a œuvré à la participation future de l'Association Ramsar France au comité d'organisation du concours. En effet, une ou plusieurs catégories spécifiques aux zones humides sont nécessaires afin de faire valoir les spécificités de ces territoires (difficultés d'exploitation, absences d'amendements...).

Point de vente collectif au mas du Sonnailler - Maison des produits de Camargue

En 2008, le Parc a conduit une étude de marché et de faisabilité préalable à la création d'un point collectif de vente directe. Les conclusions de l'étude ont démontré l'intérêt et la viabilité du projet, sous réserve qu'un certain nombre de conditions soient réunies:

- vendre des produits saisonniers et proposer une gamme complète au consommateur tout au long de l'année,
- s'appuyer sur une zone de production et d'approvisionnement élargie aux territoires voisins de la Camargue dans une dimension territoriale à l'échelle du Pays d'Arles,
- implanter le point de vente à proximité immédiate d'Arles afin de répondre aux attentes des consommateurs urbains à la recherche de produits identitaires et de qualité,
- impliquer systématiquement les producteurs dans une approche pédagogique et de sensibilisation des consommateurs permettant de promouvoir les richesses et les ressources des territoires ruraux,
- mobiliser la profession agricole pour assurer l'exploitation du point de vente dans le cadre d'un groupement de producteurs.

Le projet de création de point de vente collectif traduit la volonté des acteurs publics et privés d'accroître la capacité économique du territoire, de valoriser les ressources locales et identitaires de la Camargue et du Pays d'Arles. Ce projet repose sur ces objectifs :

- offrir de nouveaux débouchés commerciaux pour les agriculteurs du territoire,
- susciter la création d'une organisation collective d'agriculteurs, fondée sur un fonctionnement partagé et maîtrisé d'approvisionnement, de stockage et de mise en marché des produits issus de leurs exploitations,
- répondre aux attentes des consommateurs locaux ou en séjour, à la recherche de produits de proximité et de saison,

- maintenir et pérenniser les exploitations et les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à partir de produits à valeur ajoutée,
- générer la création d'emplois,
- faire connaître et promouvoir les savoir-faire propres au territoire.

Le chantier pour la réalisation de ce projet, qui aura mobilisé un architecte et une dizaine d'entreprises locales, a commencé en avril 2014. Le site choisi est implanté au Mas du Sonnailler, en tête de Camargue, sur des parcelles anciennement cultivées en riz par le Centre français du riz.

Le démarrage du chantier a été long, notamment en raison de la complexité de la construction, utilisant des matériaux écologiques très peu sollicités auparavant: sa toiture est végétalisée, le remplissage des cloisons est en paille de riz, la réserve est constituée de parpaings en copeaux de bois agglomérés et le magasin est construit en ossature bois. Les aménagements extérieurs seront conçus pour limiter l'arrosage et favoriser la biodiversité : revêtements perméables permettant l'infiltration des eaux de pluies, prairies fleuries, espace potager et de plantes aromatiques. Enfin, le bâtiment sera équipé d'un assainissement autonome par filtres plantés de macrophytes (roseaux).

► Références à la charte

- Ambition 2 - Article 6.2. Valoriser les productions et les filières respectueuses de l'environnement par des signes de qualité et des modes de commercialisation en circuit court

► Instances concernées

Concours général agricole des prairies fleuries

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques

Point de vente collectif

- Commission activités économiques et accès aux services

► Partenaires

Concours général agricole des prairies fleuries

- Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Point de vente collectif

- Etat
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Commune d'Arles
- Agriculteurs



Projet Interparcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le dispositif d'accompagnement des professionnels dans des pratiques de tourisme durable se poursuit sur les territoires des parcs engagés dans le volet 2 de la Charte européenne de tourisme durable (CETD). Parmi les opérations menées cette année, citons :

- Un atelier de formation sur la e-commercialisation proposé aux professionnels engagés,
- La signature d'une convention entre les Parcs et l'université d'Avignon sur l'accessibilité sociale touristique dans les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- L'organisation des 2èmes Rencontres du tourisme durable en Camargue le 5 juin au siège du Parc, qui ont réuni près de 70 participants. Plusieurs professionnels présents se sont portés volontaires pour s'engager dans la CETD et la marque Parc,
- L'organisation d'un forum régional sur le tourisme durable dans les espaces protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 13 novembre, au château de Val Joanis à Pertuis,
- L'élaboration d'un livret "Où observer les oiseaux dans le Parc naturel régional de Camargue",
- La valorisation des professionnels Marque Parc sur le site www.ecotourismepaca.fr
- Un partenariat avec la SCOP Via Sapiens pour valoriser les professionnels sur leur site internet et faire le relais auprès des médias spécialisés en tourisme responsable,
- La valorisation de professionnels sur <https://www.rendezvouscheznous.com/>
- La valorisation des professionnels CETD et Marque Parc sur la plateforme touristique Provence Pays d'Arles www.provence-pays-arles.com
- La création d'une page dédiée aux professionnels CETD et Marque Parc sur le site institutionnel du Parc et leur valorisation sur les pages Facebook
- L'élaboration d'un classeur, fabriqué en paille de riz issu du territoire, comprenant une fiche descriptive de chaque professionnel engagé.



► Références à la charte

- Ambition 2 - Article 7.1. Mettre en œuvre sur le territoire du Parc la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces (CETD)
- Article 7.2. Développer une offre d'accueil et de services touristiques à haute performance environnementale et fondée sur l'accessibilité aux personnes déficientes
- Ambition 4 - Article 16.1. Intensifier le travail en réseaux

► Instances concernées

- Commission tourisme

► Partenaires

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles
- Offices de tourisme
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional du Verdon
- Prestataires touristiques





Gouvernance Coopération

Concertation à Salin-de-Giraud "Gérons ensemble notre environnement"

Ce projet vise à impliquer les habitants et usagers dans la renaturation d'un site de près de 7000 ha récemment acquis par le Conservatoire du littoral.

S'appuyant sur les diagnostics écologique, hydraulique et socio-économique du site, les objectifs de cette action sont de :

- partager avec les acteurs du territoire ces diagnostics,
- co construire avec les usagers des scénarios de valorisation du site,
- instaurer une dynamique locale favorisant la valorisation du site par les habitants du village de Salin-de-Giraud, les usagers et professionnels,
- engager une concertation et une collaboration pour traiter de problématiques précises, telles que l'amélioration de la qualité de l'eau, la gestion des plantes envahissantes, l'évolution du trait de côte et la dépoldérisation de la Camargue.

Les échanges ont fait émerger une volonté de la part des participants de développer deux projets thématiques réalisables d'ici l'automne 2015, portant d'une part sur la valorisation du village et de son patrimoine et d'autre part, sur la valorisation des espaces naturels.

Démarche participative du Conseil de Parc

Chaque année, le Conseil de Parc élabore un programme d'actions annuel destiné à ses membres. En 2014, 36 membres du Conseil de Parc ont participé à une sortie thématique sur le littoral; ils ont pu prendre connaissance sur le terrain du plan de gestion du site de Beauduc et ainsi mieux appréhender le dossier en commission. 3 formations aux logiciels de bureautique ont été organisées et un groupe d'une dizaine de personnes a participé à l'évaluation du programme Leader piloté par le Pays d'Arles. La convention avec le Conseil de développement du Pays d'Arles et le Parc des Alpilles devrait se concrétiser en 2015.

Coopération LEADER : réseau d'écoacteurs des réserves de biosphère

Le réseau national des réserves de biosphère, animé par le comité français du programme "man and biosphere", organise des échanges d'expériences et des formations entre les territoires désignés réserves de biosphère et accompagne le développement de projets communs.

Le projet écoacteurs, centré sur la valorisation des acteurs locaux porteurs de projets de développement durable, a fait l'objet d'une coopération entre 3 réserves de biosphère françaises: Fontainebleau - Gâtinais, Mont Ventoux et Camargue.

La charte d'engagement résultant de ce travail commun et qui représente le socle du réseau des écoacteurs vise à :

- renforcer les relations des réserves de biosphère avec le monde socio-économique,

- améliorer les relations et les échanges au sein du monde entrepreneurial et associatif à propos de la biodiversité et du développement durable,
- créer des groupes d'écoacteurs, véritables ambassadeurs des réserves de biosphère, pour mieux promouvoir le territoire et ses acteurs engagés sous l'égide de l'UNESCO,
- faire bénéficier tout acteur socio-économique s'engageant à réduire ses impacts écologiques et à améliorer la durabilité de ses activités, de l'image positive liée à la désignation de son territoire en réserve de biosphère,
- valoriser, capitaliser et mettre en lien les démarches qualité et de progrès existantes sur le territoire,
- reconnaître les activités qui pourraient porter les valeurs du territoire,
- identifier et partager les valeurs du territoire de la réserve de biosphère dont il dépend.

14 chartes d'engagement ont été signées en Camargue, par des acteurs aux profils très divers : artisans, associations, entreprises...

La démarche écoacteurs est aussi un outil supplémentaire de développement local des territoires par la valorisation et le renforcement d'expériences singulières dynamiques et positives. Elle peut aussi renforcer la dynamique économique et environnementale des territoires, comme le démontre par exemple la collaboration engagée en Camargue entre la Société de chasse locale et l'Atelier Papetier, un fabricant de papier de riz.

► Références à la charte

- Ambition 3 - Article 10.1. Renforcer la vitalité des réseaux d'habitants, d'usagers et de professionnels et leur implication dans la mise en œuvre de la charte
- Ambition 4 - Article 16.1. Intensifier le travail en réseaux
- Article 16.2. Asseoir la reconnaissance internationale

► Instances concernées

- Commission administration générale, finances et communication
- Conseil de Parc

► Partenaires

Concertation Salin-de-Giraud

- Conservatoire du littoral
- Commune d'Arles
- Compagnie des Salins-du-Midi
- Office de tourisme d'Arles
- Réserve nationale de Camargue
- Tour du Valat
- Conseil de Parc

Réseau d'écoacteurs des réserves de biosphère

- Réseau des réserves de biosphère
- Communes d'Arles, de Port Saint Louis du Rhône, des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Offices de tourisme d'Arles, de Port Saint Louis du Rhône, des Saintes-Maries-de-la-Mer

Éducation au territoire



Education au territoire

Les parcs naturels régionaux ont pour mission de promouvoir et de mettre en œuvre des actions diversifiées d'éducation, de sensibilisation et de formation à destination des acteurs et usagers du territoire.

Dans cette optique, le Parc organise et coordonne un programme annuel d'activités pédagogiques en direction des scolaires des communes du Parc.

□ Scolaires

Les actions proposées aux écoles sont préalablement validées par l'Education nationale à travers un dispositif local propre à la circonscription d'Arles appelé "Cahier ressources".

En 2014, 4 thèmes ont été retenus:

- **Elevage et biodiversité** : 4 classes de l'école Paul Langevin et une maternelle de l'école Montmajour,
- **Riziculture, de la terre à l'assiette** : 4 classes des écoles Saint-Etienne et Alphonse Daudet,
- **Insectes et zones humides** : 5 classes de l'école Louis Aragon, de l'école maternelle les Bartavelles et de l'école Paul Langevin,
- **Le moustique, une histoire d'eau, une histoire d'homme** : 1 classe de l'école Louis Aragon.

Ces actions scolaires ont été dispensées à plus de 400 élèves. Il faut noter que les transports des élèves pour les projets du Parc ont été intégralement financés par la commune d'Arles.

Par ailleurs, des établissements extérieurs au territoire du Parc font régulièrement des demandes d'interventions, allant de l'aide au montage de projet à l'organisation de séjours thématiques, ou à la mise en relation avec des partenaires locaux. Ces interventions ont concerné plus de 300 élèves et étudiants en 2014.

□ Grand public

Les sorties nature

90 personnes ont participé aux 4 sorties organisées cette année :

- Le domaine de la Palissade : un espace naturel non endigué entre Rhône et Méditerranée
- Sortie sous la lune : éveillons nos sens à la discrète nature des marais au crépuscule
- Les marais du Verdier font leur printemps : une balade à l'écoute du chant des oiseaux.

Sorties gourmandes

Ces sorties, auxquelles 175 personnes ont pris part, incarnent le dispositif de sensibilisation le plus efficace pour le grand public. Elles offrent une lecture professionnelle, environnementale et culturelle de l'économie, des métiers et savoir faire existants sur le territoire du Parc :

- La pêche traditionnelle en étang
- Huile d'olive en Camargue au Grand mas du Roy
- Elevage traditionnel et viande de taureau Camargue

- Riziculture biologique et élevage de canards : une expérimentation japonaise en Camargue
- La pomme de terre des sables en Camargue
- Le sel de Camargue
- La viticulture en Camargue

De nouveaux modes de médiation, notamment par le spectacle vivant, sont utilisés pour tenter de conquérir de nouveaux publics et sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux camarguais. Dans cet esprit, la Compagnie Hiélos a donné deux représentations de lectures scientifiques théâtralisées - "Au pied de mon arbre" - invitant le public à découvrir la nature autrement.



► Références à la charte

- Ambition 4 - Article 14.1. Partager la connaissance du fonctionnement des écosystèmes camarguais

► Instances concernées

- Commission sensibilisation et éducation au territoire

► Partenaires

Education au territoire

- Association Chemin Faisan
- Association la Cicindèle
- Association des amis du Parc ornithologique de Pont de Gau
- Bureau des guides naturalistes

Sorties gourmandes

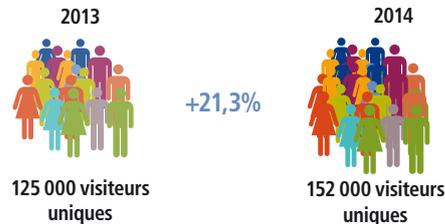
- Cuisine Provence - Roger Merlin
- Grand mas du Roy
- EID Méditerranée
- Manade Salière
- Mas de Valériole
- Mas Neuf de la Motte
- Maud Lécrivain
- Compagnie des Salins du Midi

Des outils d'information...

► Site internet www.parc-camarque.fr



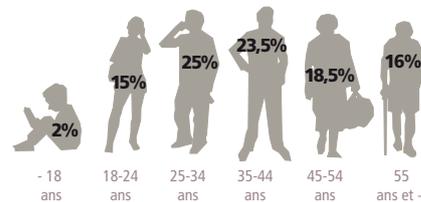
123 pages écran
776 documents en téléchargement



► Facebook www.facebook.com/parcnaturelregionaldecamarque?ref=hl www.facebook.com/pages/Parc-naturel-r%C3%A9gional-de-Camarque/440099946100860



11 000 personnes/mois



► Site de publication en ligne <http://fr.calameo.com/read/0012396880bf4d561c011>



86 publications
feuilletables en ligne

- lettres d'information
- dépliants
- agendas culturels
- rapports d'activité...

1 document = 1000 lectures/mois



► Chaîne You Tube www.youtube.com/user/ParcCamarque



Vidéo de présentation du Parc
en français et en anglais

30 000 visionnages



... et des outils de valorisation et de médiation

► www.pnrpaca.org



Un système d'information territorial

123 cartes thématiques

- Occupation du sol
 - Observatoire du paysage
 - Données socio-économiques régionales
- Documents, analyses, synthèses...**
- Dynamique litorale
 - Gestion de l'eau...

► www.idees-de-camarque.fr



Une information vulgarisée
et des modules interactifs

- des questions-réponses sur le Parc
- des fils de discussion
- des enquêtes
- des formations
- des ateliers participatifs
- des quizz

► www.museedelacamarque.com



Les collections photographiques
du Musée numérisées

- Diaporamas en monoscopie et stéréoscopie des fonds photographiques de Carles Naudot et Gaston Bouzanquet
- Accès aux collections photographiques du musée via la base Joconde

Suivi évaluation de la charte & du territoire



Dans le cadre de sa charte reconnue Agenda 21 local et des orientations nationales et régionales, le Parc s'est engagé dans un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de sa charte et de son territoire.

■ Maintenance et déploiement d'outils informatiques



Ce dispositif de suivi évaluation s'appuie notamment sur le logiciel EVA, développé par la Fédération des Parcs, et dans lequel le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager et impliquer tous les parcs naturels régionaux de son territoire. Comme chaque année, le Parc de Camargue a financé la maintenance de ce logiciel, dans le cadre d'une convention signée avec la Fédération, ainsi que la maintenance du logiciel de système d'information géographique. La maintenance et les développements concernant le Système d'information territorial (SIT) ont été portés par d'autres parcs naturels régionaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

■ Réalisation de bilans annuels

Le Parc a conçu et réalisé le rapport d'activité de l'année 2013 à partir d'analyses et de traitements de données saisis par les chargés des opérations sous le logiciel EVA et dans d'autres dispositifs de suivi mis en place (tableaux de suivi des commissions...). Ce rapport permet de valoriser les actions menées par le Parc et d'informer de l'avancement technique des actions. Dans ce rapport, un nouveau tableau de bord permet d'avoir une vision globale de l'activité du Parc : les actions conduites, le fonctionnement des instances consultatives et décisionnelles, les moyens humains et financiers mobilisés.

■ Synthèse des chiffres clés du territoire

Entre 2013 et 2014, le pôle évaluation et prospective a collecté des données concernant le territoire du Parc et en a réalisé une synthèse, disponible en version imprimée sur simple demande à charte2011@parc-camargue.fr ou téléchargeable sur le site internet du Parc: www.parc-camargue.fr



Parc naturel régional

de Camargue



Le Parc de Camargue en chiffres



Extrait du document
"Le Parc de Camargue en chiffres"
Population et activités - p 10.

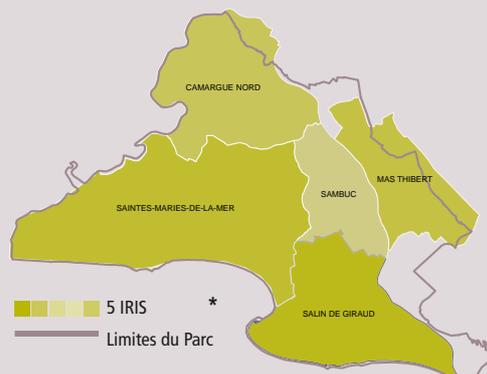
Une population rurale en diminution

La population est typiquement rurale : plutôt âgée, à scolarité courte et dispersée avec une répartition sur 2 villages, 6 hameaux et environ 550 mas. Elle décroît de 8% en vingt ans alors que, sur la même période, elle est pratiquement stable dans les villes périphériques et croît de 10% en France. La stabilité aux Saintes-Maries-de-la-Mer et l'accroissement au nord du territoire du Parc sous l'influence de la ville d'Arles tempèrent une décroissance plus accentuée encore dans les secteurs ruraux du Parc comme Salin-de-Giraud, Le Sambuc et Mas-Thibert. Le vieillissement de la population est plus accentué qu'au plan national.



Habitants

	1990	2010
France	56,6 M	62,8 M
Parc de Camargue*	9 146	8 453





Elaboration d'outils pour un suivi et une évaluation participatifs de la charte

La démarche de suivi et d'évaluation participatifs engagée par le Parc se compose de plusieurs outils complémentaires, visant à améliorer la participation citoyenne à l'action du Parc.

Le cadre de référence national des Agenda 21 prévoit notamment la mise en place de moyens participatifs de suivi de la mise en oeuvre du projet de territoire et d'évaluation des résultats.

Sur la base des engagements affirmés dans l'article 10 de sa charte « Améliorer la gouvernance locale », le Parc met donc en oeuvre des outils participatifs et interactifs innovants visant à mobiliser un large public - habitants, acteurs, socioprofessionnels et usagers du territoire - pour collaborer au dispositif de suivi et d'évaluation participatifs mis en place.

La démarche engagée par le Parc s'appuie sur un diagnostic effectué sur la base des informations collectées à l'occasion de la révision de la charte, entre 2005 et 2008, notamment à travers :

- les groupes de travail thématiques,
- les commissions géographiques,
- les réunions publiques,
- et une enquête qualitative.

Les détails des modalités de mise en oeuvre de cette démarche sont expliqués dans un diaporama consultable sur le site participatif Idées de Camargue, rubrique "Et Vous - Des outils à votre service".

■ Site internet participatif

www.idees-de-camargue.fr est en ligne depuis fin 2014. Il a été conçu pour relayer une information complète et vulgarisée du Parc et constitue un outil de médiation numérique au service du territoire. Un forum et des formulaires de question et de commentaire permettent l'interaction permanente entre les techniciens et les acteurs du Parc.

■ Réalisation d'un atelier participatif délocalisé : "Connaître et comprendre le Parc et son action sur le territoire: le Parc à l'heure du numérique" à Mas-Thibert

La démarche d'évaluation participative et les outils numériques mis en oeuvre pour le suivi et l'évaluation de la charte du Parc ont été présentés aux habitants de Mas-Thibert en fin d'année. Au cours de la réunion, un photopuzzle aérien - une animation ludique sur l'observation du territoire construite sur la base des photos de l'occupation du sol - a permis de tester les participants sur leur connaissance de leur environnement vu du ciel. Un moment de détente ludique et instructif !

■ Ateliers de terrain participatifs: "Les habitants passent à l'action !"

Ces ateliers, construits en étroite collaboration avec les techniciens qui se sont investis dans cette opération, consistent à inviter des habitants, usagers, socio-professionnels, élus du territoire du Parc à découvrir une mission, un métier «Parc» de l'intérieur, à explorer le territoire sous un angle nouveau, et à expérimenter des techniques et méthodes de travail... en accompagnant un technicien du Parc sur le terrain.

Ce module de la démarche de suivi et d'évaluation participatifs vise à valoriser le programme d'actions et tend à favoriser la participation d'autres publics à l'action du Parc pour, à terme, contribuer à l'évaluation de la charte-Agenda 21 local. Cette opération répond de plus à l'objectif d'innovation des parcs, cet angle n'ayant encore jamais été abordé avec le grand public.

16 propositions différentes pour une quarantaine d'ateliers (suivis botaniques, relevés de salinité, arrachage de jussie, comptage des sangliers à cheval, accompagnement des écogardes, suivi des reptiles...) seront proposés au cours de l'année 2015. Les dates, formulaires d'inscription et toutes les informations détaillées sont en ligne sur le site participatif www.idees-de-camargue.fr, dans le fil d'actualités du site institutionnel du Parc et sur ses pages Facebook.

► Références à la charte

- Ambition 3 - Article 10. Améliorer la gouvernance locale
- Ambition 4 - Article 14. Renforcer la conscience locale d'une zone humide méditerranéenne unique
- Suivre et évaluer en continu la charte du Parc

► Instances concernées

- Commission suivi et évaluation de la charte et du territoire

► Partenaire

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La presse en a parlé...

La Provence - 25 avril 2014

David Grzyb élu président du Parc de Camargue

Il succède au maire d'Arles Hervé Schliwetter, qui a souhaité passer le main

En annonçant qu'il se retire de la présidence du Parc de Camargue, Hervé Schliwetter, maire d'Arles, a souhaité passer le main à David Grzyb, élu président du Parc de Camargue.



LES RÉACTIONS
David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

La Provence - 10 décembre 2014

Mais à quoi sert le Parc de Camargue ?

Première visite d'une série dans les hameaux à Mas-Thibert



David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

La Provence - 29 septembre 2014

"Le Parc est dans l'impulsion l'accroissement et l'expérimentation"

David Grzyb, président du Parc naturel régional de Camargue, livre les futurs objectifs de la structure



David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

David Grzyb, élu président du Parc de Camargue, a été élu à l'unanimité par le conseil d'administration du Parc de Camargue.

La Provence - 27 septembre 2014

Le Parc naturel régional de Camargue, territoire multiple

De nombreux acteurs publics et privés œuvrent à la gestion et la protection du PNIR

Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire multiple, où de nombreux acteurs publics et privés œuvrent à la gestion et la protection du PNIR.



Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire multiple, où de nombreux acteurs publics et privés œuvrent à la gestion et la protection du PNIR.

Connaissance des arts - juin 2014



LA CAMARGUE ET SON MUSÉE

Le Parc naturel régional de Camargue est un territoire multiple, où de nombreux acteurs publics et privés œuvrent à la gestion et la protection du PNIR.

La Provence - 29 mars 2014

Les produits locaux sont au Rendez-vous paysan

Le point de vente collectif met en avant les meilleures productions



Le point de vente collectif met en avant les meilleures productions.

Le point de vente collectif met en avant les meilleures productions.

Le point de vente collectif met en avant les meilleures productions.

La Provence - 11 juin 2014

Didier Olivry quitte la direction du Parc régional de Camargue

Il sera remplacé le 15 juillet par Régis Vianet, ancien directeur adjoint de Trévinsin

Didier Olivry, directeur du Parc régional de Camargue, a annoncé qu'il quittera son poste le 15 juillet.



Didier Olivry, directeur du Parc régional de Camargue, a annoncé qu'il quittera son poste le 15 juillet.

La Provence - 18 juillet 2014

La Musée Camargue s'exporte en Chine

Le musée chinois des zones humides présente jusqu'à fin août une exposition en liaison avec le PNIR de Camargue

Le musée chinois des zones humides présente jusqu'à fin août une exposition en liaison avec le PNIR de Camargue.



Le musée chinois des zones humides présente jusqu'à fin août une exposition en liaison avec le PNIR de Camargue.

Le musée chinois des zones humides présente jusqu'à fin août une exposition en liaison avec le PNIR de Camargue.

Le musée chinois des zones humides présente jusqu'à fin août une exposition en liaison avec le PNIR de Camargue.

De nouveaux moyens pour préserver la réserve marine

Le cantonnement de pêche est acté, reste maintenant à le faire respecter



Le cantonnement de pêche est acté, reste maintenant à le faire respecter. Les pêcheurs professionnels de la Camargue ont obtenu le droit de pêcher dans la zone de protection marine de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette zone, qui s'étend sur 100 kilomètres carrés, est la plus grande réserve marine d'Europe. Elle est située dans le golfe de Beaucaire, au large de la Camargue. Les pêcheurs professionnels ont obtenu le droit de pêcher dans cette zone à partir du 1er janvier 2014. Cependant, il reste à faire respecter ce cantonnement de pêche. Les pêcheurs professionnels doivent respecter les règles de pêche établies par le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces règles concernent notamment le type de pêche, le matériel utilisé, le nombre de bateaux, etc. Les pêcheurs professionnels doivent également respecter les règles de protection de l'environnement. Les pêcheurs professionnels doivent éviter de pêcher dans les zones protégées de la Réserve de biosphère de Camargue. Les pêcheurs professionnels doivent également éviter de pêcher dans les zones protégées de la Réserve de biosphère de Camargue.



Les pêcheurs professionnels de la Camargue ont obtenu le droit de pêcher dans la zone de protection marine de la Réserve de biosphère de Camargue.



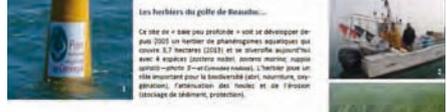
Une réglementation et une implication en faveur des riverains à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette réglementation vise à protéger le littoral et les fonds du golfe de Beaucaire. Elle est destinée à protéger les zones littorales et les fonds marins de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette réglementation vise à protéger les zones littorales et les fonds marins de la Réserve de biosphère de Camargue. Elle est destinée à protéger les zones littorales et les fonds marins de la Réserve de biosphère de Camargue.



Une réglementation et une implication en faveur des riverains à l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La nécessité de protéger le littoral et les fonds marins de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette nécessité est due à la fragilité de ces zones littorales et des fonds marins. Ces zones littorales et des fonds marins sont très sensibles aux perturbations humaines. Elles sont donc très vulnérables. Elles sont donc très vulnérables. Elles sont donc très vulnérables.



Les herbiers du golfe de Beaucaire.

La proposition de créer une zone de protection de biotope pour l'herminette. Cette proposition vise à protéger l'herminette, une espèce protégée de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette proposition vise à protéger l'herminette, une espèce protégée de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette proposition vise à protéger l'herminette, une espèce protégée de la Réserve de biosphère de Camargue.

"LIFE" veut défendre la nature dans les salins du Midi

Les salins de Camargue sont au cœur de ce projet qui vise à protéger la biodiversité



Les salins de Camargue sont au cœur de ce projet qui vise à protéger la biodiversité.

Le projet LIFE de la Commission européenne vise à protéger la biodiversité dans les salins de Camargue. Ce projet vise à protéger la biodiversité dans les salins de Camargue. Ce projet vise à protéger la biodiversité dans les salins de Camargue. Ce projet vise à protéger la biodiversité dans les salins de Camargue.

14 "éco-acteurs" s'engagent pour la Réserve de biosphère

CAMARGUE Des entreprises et associations signent une charte "verte"



Les 14 premiers "éco-acteurs" ont signé la charte d'engagement de la Réserve de biosphère de Camargue au mois de Février de l'année.

Les 14 premiers "éco-acteurs" ont signé la charte d'engagement de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette charte d'engagement vise à protéger l'environnement dans la Réserve de biosphère de Camargue. Cette charte d'engagement vise à protéger l'environnement dans la Réserve de biosphère de Camargue. Cette charte d'engagement vise à protéger l'environnement dans la Réserve de biosphère de Camargue.

Une zone de protection pour donner la pêche aux poissons

Dix ans après le lancement du projet, la Réserve marine du golfe de Beaucaire est en marche



La Réserve marine du golfe de Beaucaire est en marche.

La Réserve marine du golfe de Beaucaire est en marche. Cette réserve marine vise à protéger la biodiversité dans le golfe de Beaucaire. Cette réserve marine vise à protéger la biodiversité dans le golfe de Beaucaire. Cette réserve marine vise à protéger la biodiversité dans le golfe de Beaucaire.

Une nouvelle piste pour sortir de l'impasse à Piémanson

Les Salins du Midi pourraient mettre à disposition la Base du Queen. Moyennant une entreprise



Les Salins du Midi pourraient mettre à disposition la Base du Queen. Moyennant une entreprise.

Les Salins du Midi pourraient mettre à disposition la Base du Queen. Cette Base du Queen est une ancienne base militaire qui pourrait être utilisée pour des activités industrielles. Cette Base du Queen est une ancienne base militaire qui pourrait être utilisée pour des activités industrielles. Cette Base du Queen est une ancienne base militaire qui pourrait être utilisée pour des activités industrielles.



Un canal pour maîtriser l'eau.

Un canal pour maîtriser l'eau. Ce canal vise à maîtriser l'eau dans la région de Camargue. Ce canal vise à maîtriser l'eau dans la région de Camargue. Ce canal vise à maîtriser l'eau dans la région de Camargue.

Les arbres ont leur rôle dans le parc naturel de Camargue

A l'occasion des 30 ans de l'opération de reboisement un séminaire a eu lieu



A l'occasion des 30 ans de l'opération de reboisement un séminaire a eu lieu.

Les arbres ont leur rôle dans le parc naturel de Camargue. Cette opération de reboisement vise à restaurer l'écosystème de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette opération de reboisement vise à restaurer l'écosystème de la Réserve de biosphère de Camargue. Cette opération de reboisement vise à restaurer l'écosystème de la Réserve de biosphère de Camargue.

14 idées de balades pour découvrir la vraie Camargue

Les Offices de tourisme et le Parc naturel publient un nouveau guide vraiment très... pratique



Les Offices de tourisme et le Parc naturel publient un nouveau guide vraiment très... pratique.

Les Offices de tourisme et le Parc naturel publient un nouveau guide vraiment très... pratique. Ce guide propose 14 idées de balades pour découvrir la vraie Camargue. Ce guide propose 14 idées de balades pour découvrir la vraie Camargue. Ce guide propose 14 idées de balades pour découvrir la vraie Camargue.



Liste des opérations conduites en 2014

■ 27 opérations achevées

- Actions d'animation et de valorisation du territoire du Parc naturel régional de Camargue 2013
- Conception et édition d'outils d'information sur le Parc et son territoire 2013
- Concours national des prairies fleuries années 2012 et 2013
- Conseil de Parc année 2014
- Coopération année 2014
- Coopération LEADER : réseau d'écoacteurs des réserves de biosphère
- Courses de Tau année 2014
- Ecogardes année 2014
- Education au territoire 2014
- Elaboration de la charte d'urbanisme et de paysage volet 1
- Elaboration d'outils de valorisation de la nouvelle charte
- Elaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 Rhône aval
- Etangs et marais de Camargue année 2014
- LIFE + Chiro Med - Actions A : Actions préparatoires, élaboration de plans de gestion et/ou de plans d'action
- LIFE + Chiro Med - Actions C : Actions concrètes de conservation
- LIFE + Chiro Med - Actions D : Actions de sensibilisation du public et de diffusion des résultats
- LIFE + Chiro Med - Actions E : Actions de coordination générale du programme
- Mise en oeuvre d'un suivi pour mesurer les éventuels effets d'une démoüstication opérationnelle sur le territoire du Parc pour l'année 2013
- Mobilisation en mer des moyens nautiques du Parc
- Observatoire Camargue : consultation des ressources d'information géographique du SIT PNR Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Plan de gestion du domaine de la Palissade : année 2014
- Programmation culturelle 2013
- Programmation culturelle du Musée de la Camargue 2014
- Projet de valorisation des productions agricoles du Pays d'Arles en circuits courts de proximité et dans la restauration collective
- Projet interparcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés Provence-Alpes-Côte d'Azur: mise en oeuvre dans le Parc
- Sagno et sagnié
- Valorisation et promotion d'itinéraires de randonnée sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue

■ 41 opérations en cours

- Accompagnement du Syndicat de défense et de promotion de la viande AOP
- Accompagnement interparcs sur les savoirs écologiques paysans
- Acquisition de matériel pour la mission de suivi des eaux et milieux aquatiques
- Actions d'animation et de valorisation de la Réserve de biosphère année 2013
- Actions d'animation et de valorisation de la Réserve de biosphère année 2012
- Animation/ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet "gestion concertée dans le delta"
- Animation/ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet "observatoire du territoire"
- Animation/ingénierie des opérations s'inscrivant dans le projet "plan d'adaptation au risque d'inondation"
- Animation 2011-2014 des sites Natura 2000 Camargue
- Animation du site Natura 2000 marais d'Arles et de la vallée des Baux 2ème phase
- Animation du site Natura 2000 Rhône aval
- Animations territoriales année 2014
- Co-édition du catalogue de l'exposition
- Conception et édition d'outils d'information sur le Parc et son territoire 2014
- Concours général agricole des prairies fleuries année 2014
- Conseil architectural et paysager - action permanente
- Démarche participative à Salin-de-Giraud
- Distribution annuelle de plants d'arbres aux propriétaires et habitants du Parc (reboisement) saison 2013
- Elaboration de la charte de paysage et d'urbanisme volet 2
- Elaboration d'outils pour un suivi et une évaluation participatifs de la charte
- Elaboration du DOCOB du site Bacs sableux de l'Espiguette
- Elaboration d'une stratégie d'éducation à l'eau en Camargue
- Espèces patrimoniales année 2014
- Evolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du parc
- Fête du parc année 2014
- Lancement de la procédure d'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 Petit Rhône
- Les sentiers de l'eau, phase 1 : Mas Neuf du Vaccarès / Mas du Pont de Rousty
- LIFE + MC-SALT
- Marque Parc 2013
- Mise à jour informatique et promotion des livres généalogiques des bovins de Camargue
- Point de vente collectif au Mas du Sonnailler- Maison des produits de Camargue
- Poursuite de l'inventaire du patrimoine bâti
- Programmation, équipement, suivi et surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc
- Reboisement année 2014
- Réserve marine de Beauduc: expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles
- Restauration de la passerelle dite des Allemands du They de Roustan
- Suivi écologique, sociologique et du dérangement en parallèle de la démoustication opérationnelle au BTI
- Suivi et évaluation de la charte et du territoire du Parc : opérations récurrentes 2013
- Suivi et évaluation de la charte et du territoire du Parc : opérations récurrentes 2014
- Travaux de rénovation tranche 1 du Musée de la Camargue
- Valorisation de l'observatoire photographique du paysage de Camargue

Composition du Comité syndical

Président : David GRZYB
Vice-Présidents :
Région : Mohamed RAFAÏ
Département : Hervé SCHIAVETTI
Commune d'Arles : Nicolas KOUKAS
Commune de Port Saint Louis du Rhône : Martial ALVAREZ
Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland CHASSAIN

Titulaires

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mohamed RAFAÏ
Christine SANDEL
Christian DESPLATS
Jacques LERICHOME

Département des Bouches-du-Rhône

Jacky GÉRARD
Hervé SCHIAVETTI
Claude VULPIAN

Commune d'Arles

Bernard BACCHI
Alain DERVIEUX
David GRZYB
Nicolas KOUKAS

Commune de Port Saint Louis du Rhône

Martial ALVAREZ
Jérôme BERNARD
Jean-Paul GAY
Marc MINORETTI

Suppléants

Marie BOUCHEZ
Pierre SOUVET
Françoise FLOUPIN
Nathalie LEFEBVRE

Frédéric VIGOUROUX
René RAIMONDI
Evelyne SANTORU

Claude LECAT
Sylvie LEPESANT
Jean-Yves PLANELL
Gilles RUIZ

Laurent BONFILS
Cécile DUPONT
Stéphane NAVARRO
Maria Dolorès PARRODI

Titulaires

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Roland CHASSAIN
Christelle AILLÉ
Roger DE MURCIA
Isabelle HENault

Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles

Yves MASONI
Edouard NADDEO

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Claude ROSSIGNOL
Bernard ARSAC

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

Patrick BONNET
Henri RIVAS

Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence

Aline CIANFARANI

Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette

Nicolas JUAN

Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC
Bruno BLOHORN
Bertrand MAZEL

Suppléants

Colette CARRIÉ
Frédéric GIBERT
Martine GONNET
Patrick PAC

Roger MERLIN
Eric LACANAUD

Nicolas DE SAMBUCY
Bertrand MAZEL

Patricia BLANCHET-BHANG
Cathia LE PORT

Sonia GRACH

Gilles AYME



<p>Abeille Arlésienne (L')</p> <p>Amis des marais du Vigueirat (Association les)</p> <p>Amis du vieil Arles (Association des)</p> <p>Antique confrérie des gardians</p> <p>AOC « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)</p> <p>Beauduc (Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc)</p> <p>Cabaniers du Sablon (Association les)</p> <p>Cabanonniers Port Saint Louisiens (Association les)</p> <p>Camargo Souvajo (Association)</p> <p>Chasse maritime de Camargue (Association de)</p> <p>Chasseurs (Fédération départementale des)</p> <p>Chasseurs de Camargue (Amicale des)</p> <p>Chasseurs (Société communale de chasse de Port Saint Louis du Rhône)</p> <p>Collectif Prouvènço (Association)</p> <p>Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue</p> <p>Comité des fêtes d'Arles - Festiv'Arles</p> <p>Comité des fêtes de Port Saint Louis du Rhône</p> <p>Conservatoire grand Sud des cuisines de terroir</p> <p>COOPAPORT (SA coopérative maritime)</p> <p>CPIE Rhône Pays d'Arles</p> <p>DEDUCIMA (Association pour le développement durable et citoyenneté à Mas-Thibert)</p> <p>DESMID</p> <p>Développement durable et l'écologie en Camargue (Association pour le) (ADDEC)</p> <p>Éleveurs de chevaux de race Camargue (Association des)</p> <p>Éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)</p> <p>Éleveurs de taureaux de courses camarguaises (Association des)</p> <p>Éleveurs français de taureaux de combat (Association des)</p> <p>Gageron (Comité du hameau de)</p> <p>Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)</p> <p>Groupe cynégétique arlésien (Association)</p> <p>Ilotopie (Compagnie)</p> <p>L'Essence ciel (Association)</p> <p>Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)</p> <p>« Lou Fourmigo » (Club taurin Paul Ricard)</p>	<p>Maison du cheval Camargue (Association)</p> <p>Manadiers éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)</p> <p>Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)</p> <p>Nacioun Gardiano</p> <p>Office de tourisme d'Arles</p> <p>Office de tourisme de Port Saint Louis du Rhône</p> <p>Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer</p> <p>Office national de la chasse et de la faune sauvage - délégation régionale Rhône-Alpes</p> <p>Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse</p> <p>Pêches camarguaises (Association des)</p> <p>Pêches maritimes et des élevages marins (Comité local des)</p> <p>Pêcheurs Arles-Saint Martin de Crau (Association des)</p> <p>Plaisanciers de Beauduc (Association les)</p> <p>Pont de Gau (Association des amis du parc ornithologique de)</p> <p>Propriétaires (Comité des)</p> <p>Propriétaires riverains du Vaccarès et des pêcheurs professionnels sur lesdites propriétés (Association des)</p> <p>Prouvènço Aficioun (Club taurin)</p> <p>Renaissance saintoise (Association)</p> <p>Riziculteurs de France et filière (Syndicat des) (SRFF)</p> <p>Saliers - Albaron (Comité d'intérêt de village de)</p> <p>Salin Commune (Association pour)</p> <p>Société de protection de la nature Languedoc - Roussillon, comité du Gard</p> <p>Société nationale de protection de la nature - Réserve nationale de Camargue</p> <p>SYMADREM (Syndicat interrégional mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer)</p> <p>Tête de Camargue (Comité d'intérêt de quartier)</p> <p>Tour du Valat (Fondation)</p> <p>Tourisme équestre (Association camarguaise de)</p> <p>Tourisme équestre des Bouches-du-Rhône (Comité départemental de)</p> <p>Traversées du delta du Rhône (Syndicat mixte des)</p> <p>Trinquetaille (Comité d'intérêt de quartier)</p> <p>Ventadis (Association)</p>
---	---

Au 31/12/2014

Composition du Conseil scientifique et d'éthique

Président : Letourneux François, président du comité UICN France, union mondiale pour la nature, suivi et gestion des espaces littoraux

Allag-Dhuisme Fabienne, Observatoire du territoire, directrice de l'environnement et du développement durable

Allard Paul, professeur d'histoire, Université de la Méditerranée Marseille, DESMID

Basset Karine, chargée de recherche indépendante au Laboratoire Telemu Aix-en-Provence

Bellan-Santini Denise, directeur de recherche CNRS, Centre d'océanologie de Marseille

Béringuier Philippe, maître de conférences à GEODE (géographie de l'environnement), Université de Toulouse, Agence de l'eau, Marseille

Boissery Pierre, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Bonhomme François, directeur de recherche CNRS, directeur de la station méditerranéenne de l'environnement littoral à Sète

Chadenas Céline, GEOLITTOMER/IGARUN Littoral à Nantes

Chauliac André, OPIE, Muséum d'histoire naturelle

Chevallier Denis, conservateur en chef, directeur adjoint du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Cheyran Marc, laboratoire biogéographie et écologie des vertébrés

Duncan Patrick, directeur de recherche CNRS ; chargé de mission ministère de la recherche, écologie animale, conservation/gestion de la biodiversité

Grasland Loïc, UMR - Espace, Avignon

Guillemain Matthieu, Office national de la chasse et de la faune sauvage, service études et recherche

Landuré Corinne, archéologue à la DRAC, Aix-en-Provence

Martin Jean-Louis, CEFE – CNRS, écologie végétale et animale

Medard-Blondel Anne, Muséum d'histoire naturelle de Marseille

Michaud Henri, botaniste au Conservatoire botanique national méditerranéen

Micoud André, directeur de recherche du CRESAL-CNRS

Notteghem Jean-Loup, président du CS du CFR, (UPMF Grenoble), Professeur ENSAM

Picon Bernard, président du conseil scientifique du Plan Rhône, CNRS-DESMID

Ramade François, professeur Université de Paris-Sud, écologie systématique évolution

Tourenq Jean-Noël, Université de Toulouse, Invertébrés aquatiques

Tournoud Marie-George, responsable filière eau à l'ISIM-Université de Montpellier

Untermaier Jean, président du SNPN

Vella Claude, maître de conférence à l'Université de Provence - CERE

Vaquer André, (anciennement) docteur en écosystèmes lagunaires, écologie du plancton, Université de Montpellier

Liste des stagiaires

Stagiaires	Début stage	Fin stage	Etablissement	Niveau	Thème de stage
Ringaud Arthur	13/01	13/03	Université de Paris		Expertise juridique pour le Parc
Boyer Florian	10/02	02/09	Collège privé de Saint Jean du Gard	Troisième	Découverte en milieu professionnel
Fages Thomas	03/03	02/09	Université de Lorraine	Master 2 Paysage & Patrimoine	Analyse de la relation producteurs/produits/paysage au sein de la Réserve de biosphère de Camargue
Bienaimé David	03/03	02/09	Central Business language education	Reconversion professionnelle	Bilan de l'opération de reboisement à partir d'une enquête auprès des propriétaires
Taffignon Quentin	17/02	21/02	Lycée Henri Leroy Port Saint Louis du Rhône	Troisième	Découverte en milieu professionnel
Gilly Guillaume	14/04	18/04	Collège Robespierre de Port Saint Louis du Rhône	Troisième	Découverte en milieu professionnel
Girard thomas	10/03	28/03	Cours Diderot, Montpellier	BTS gestion protection de la nature	Analyse et évaluation du réseau hydraulique; proposition de gestion
Fuentes Tatiana	18/04	31/08	Université Montpellier II	Master	Campagne de capture, marquage et recapture
Crestey Alexandre	19/05	25/07	Lycée Aix Valabre	BTS gestion protection de la nature	Aménagement et gestion des espaces naturels
Guerin Laura	14/04	07/06	Institut universitaire de technologie	DUT techniques de commercialisation	Organisation d'évènements
Deus Agathe	10/03	31/08	Université d'Aix-Marseille	Licence pro gestion du patrimoine bâti	Analyse du préinventaire du patrimoine bâti à l'échelle du parc
Deus Gilbert	13/10	17/10	Collège privé Saint Victor	Troisième	Découverte en milieu professionnel
Delos Manon	24/11	28/11	Collège Les Pins Vendargues	Troisième	Découverte en milieu professionnel
Pecquet Grégoire	21/04	31/10	EPL d'Aix Valabre Marseille	Première/terminale	Organiser la gestion des sites de nidification à laro-limicoles sur le domaine de la Palissade



Liste du personnel par pôle

		Vianet Régis	Directeur général		
		Héritier Cécile	Assistante de direction		
Administration générale et finances	Administration générale	Ayme Sonia	Adjointe de direction - chef de service		
		Bouha Habib	Agent technique		
		Charitos Sophie	Responsable gestion administrative et financière des espaces naturels		
		Chenoufi Saïd	Agent technique		
		Dublé Emmanuelle	Agent administratif		
		Lopez Patricia	Assistante de gestion administrative et financière, suivi du programme d'actions		
		Malatrasi Alice	Gestionnaire achats écoresponsables et marchés publics		
		Mercier Marjorie	Agent administratif		
		Perrin Régine	Assistante de gestion du personnel		
		Zergaoui Andréa	Agent administratif		
		Evaluation et prospective	Gal Régine	Chef de pôle - suivi et évaluation de la charte	
			Isenmann Philippe	Chargé de mission SIG, gestion des données géographiques	
	Mebrek Chantal		Chargée d'études, appui à l'évaluation		
	Patrimoine et territoire	Patrimoine, culture et vie locale	Rouquette Estelle	Adjointe de direction, conservateur du Musée, chef de service	
Bergia Johan			Médiateur culturel - Musée de la Camargue		
Bremond Christelle			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
Cervilla Muriel			Chef de projet événementiels, protocole, relations avec les habitants		
Criado Agnès			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
François Régine			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
Linard Lucile			Chargée de mission architecture, urbanisme, paysage		
Pando David			Agent technique - maintenance des équipements d'accueil		
Santicoli Jean-Jacques			Médiateur culturel - Musée de la Camargue		
Tindille Anne			Agent du patrimoine - médiatrice culturelle - Musée de la Camargue		
Connaissance et valorisation du territoire			Fausti Roberta	Cheffe du pôle - communication institutionnelle, éditions, publications	
		Faure Julien	Chargé de mission éducation au territoire		
		Mercier Marjorie	Diffusion de l'information		
		Portes Josiane	Animatrice sensibilisation, promotion		
		Ser Capucine	Chargée de mission tourisme, CETD, marque Parc		
		Ressources naturelles et développement local	Eau et développement rural	Bou Laure	Adjointe de direction, chef de service
				Espelly Claire	Assistante de gestion associations d'élevage
				Granier Marie	Chargée de mission gestion de l'eau, risques
Jouvenel Aurélien				Chargé de mission associations d'élevage	
Laugier Margaux	Assistante au secrétariat d'élevage				
Lassus-Débat Aurélie	Technicienne suivi eau et milieux aquatiques				
Vadon Anne	Chargée de mission agriculture, élevage				
Conservation des espèces et des milieux	Arnassant Stéphan			Chef du pôle; faune, flore, Natura 2000, Life	
	Dami Laura		Chargée de mission Natura 2000 site Rhône aval		
	Jalabert Frédéric		Agent technique - maintenance des espaces naturels et terrains		
	Lazin David		Chargé de mission Natura 2000 site Camargue et zone marine		
	Lombardini Katia		Chargée de mission Natura 2000 site Trois marais		
	Marobin-Louche Delphine		Chargée de mission gestion intégrée de la zone côtière		
	Gestion des terrains naturels		Briffaud Jean-Christophe	Chef du pôle; coordination de la gestion des espaces naturels et du domaine de la Palissade	
			Catala-Malkas Lydie	Technicienne de gestion et d'animation	
			Esposito Agnès	Agent d'accueil et de sensibilisation	
			Hemery Gaël	Adjoint à la gestion des sites du Conservatoire	
			Laget Gérard	Garde gestionnaire et maintenance des espaces naturels	
Matic Elsje			Agent d'accueil et de sensibilisation		
Micelli Fabian		Agent d'entretien et de gardiennage			
Muller Antoinette		Agent d'entretien et de gardiennage			
Poulet Laetitia		Adjoint technique suivi des milieux, veille			
Revest Fabien		Adjoint technique suivi des milieux, veille			
Rigaud Patrick		Technicien des zones humides			
Tetrel Claire		Coordination des suivis scientifiques			
Violet Emmanuel	Technicien de gestion et d'animation				
Youssef Nadine	Agent d'accueil et de sensibilisation				

13 février	Conseil d'administration de l'association forêt méditerranéenne
21 février	Séminaire RAMSAR "agriculture et zones humides"
14 mars	Formation des agents de réseau de transport d'électricité (RTE)
1 avril	Accueil d'une délégation croate
9 avril	Accueil d'étudiants du lycée agricole Louis Giraud de Carpentras
15 avril	Accueil d'étudiants de l'école d'architecture de Nancy
17 avril	Accueil d'étudiants du PEPS d'Aix-en-Provence
5 mai	Conférence de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)
10 juin	Lancement du numéro "Farandole" spécial Camargue par la CCI du Pays d'Arles
13 juin	Accueil d'étudiants universitaires du master World natural heritage management de Trento (Italie)
18 juin	Réunion du conseil des sages de la ville d'Arles : "bilan de Marseille-Provence 2013 »
29 juillet	Réunion d'information sur l'agriculture biologique par l'entreprise BIOSUD
22 et 25 septembre	Accueil d'étudiants de l'ISARA de Lyon et de l'ESA d'Angers
1 octobre	Accueil d'étudiants du lycée agricole d'Aix Valabre en BTS GPN
2 octobre	Accueil d'étudiants en master MAB de Toulouse
9 octobre	Animation du CPIE Rhône Pays d'Arles pour le lycée Montplaisir de Valence
14 octobre	Accueil d'étudiants de la maison familiale et rurale de Lambesc
15 octobre	Accueil d'une délégation de chercheurs italiens sur la thématique rizicole en liaison avec l'INRA
16 octobre	Accueil d'étudiants de l'école coopérative de management
24 octobre	Atelier CLIMATAC avec les agriculteurs et l'UMR innovation de l'INRA de Montpellier
19 novembre	Accueil d'étudiants du lycée agricole St Maximim
20 novembre	Conseil de rivage Méditerranée du Conservatoire du littoral
25 novembre	Accueil de la Fédération française de courses camarguaises
9 décembre	Rencontre des gestionnaires et animateurs d'aires marines protégées en Languedoc-Roussillon
Dans l'année	39 réunions des associations d'élevage



Rapport d'activité 2014 du Parc naturel régional de Camargue

Directeur de la publication : David Grzyb
Responsable de la rédaction : Régis Vianet

Rédaction : Régis Vianet, Régine Gal, Chantal Mebrek
Analyse et synthèse des données : Régine Gal
Maquette, mise en page : Chantal Mebrek

Sources des données :

- ▶ Responsables des opérations
- ▶ Pôle administratif (budget, ressources humaines, organisation)
- ▶ Logiciel EVA
- ▶ Système d'information territorial (SIT PNR Provence-Alpes-Côte d'Azur) www.pnrpaca.org
- ▶ Site Internet du Parc www.parc-camargue.fr

Crédits photographiques : pour les pages comportant plusieurs images, les références s'articulent de gauche à droite et de haut en bas

Capucine Ser : 12a
Chantal Mebrek : 1e couv. b, der. de couv, 9a, 14b, 22b, 23, 25
David Lazin : 10, 13, 15, 19, 20a, 30
Delphine Marobin-Louche : 12b
Estelle Rouquette: 16b
Julien Faure : 20c
Josiane Portes : 21, 22a
Katia Lombardini : 24
Laura Guérin: 20b, 20d, 26
Jean Delannoy : 14a
Ludivine Jouve : 18
Marjorie Mercier : 3, 9b, 11, 16a, 17, 32
Muriel Cervilla : 28
Opus Species : 8
Régine Gal : 1e couv. a

Gestion de la photothèque / revue de presse : Marjorie Mercier

Imprimé par :
Public Imprim - Agence sud
10 bis rue du Cirque romain
30900 Nîmes

Septembre 2015

ISBN 2-906632-56-2 - Dépôt légal : 3e trimestre 2015



Retrouvez ce rapport d'activité en téléchargement sur le site internet du Parc www.parc-camargue.fr

Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
Tél. 04 90 97 10 40
fax. 04 90 97 12 07
secretariat@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr
www.pnrpaca.org
www.idees-de-camargue.fr
<https://www.facebook.com/parc.naturel.regional.camargue>
<https://www.facebook.com/parcnaturelregionaldecamargue>

Avec la participation financière
de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Rapport
d'activité
2014**

**Parc naturel
régional
de Camargue**

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

